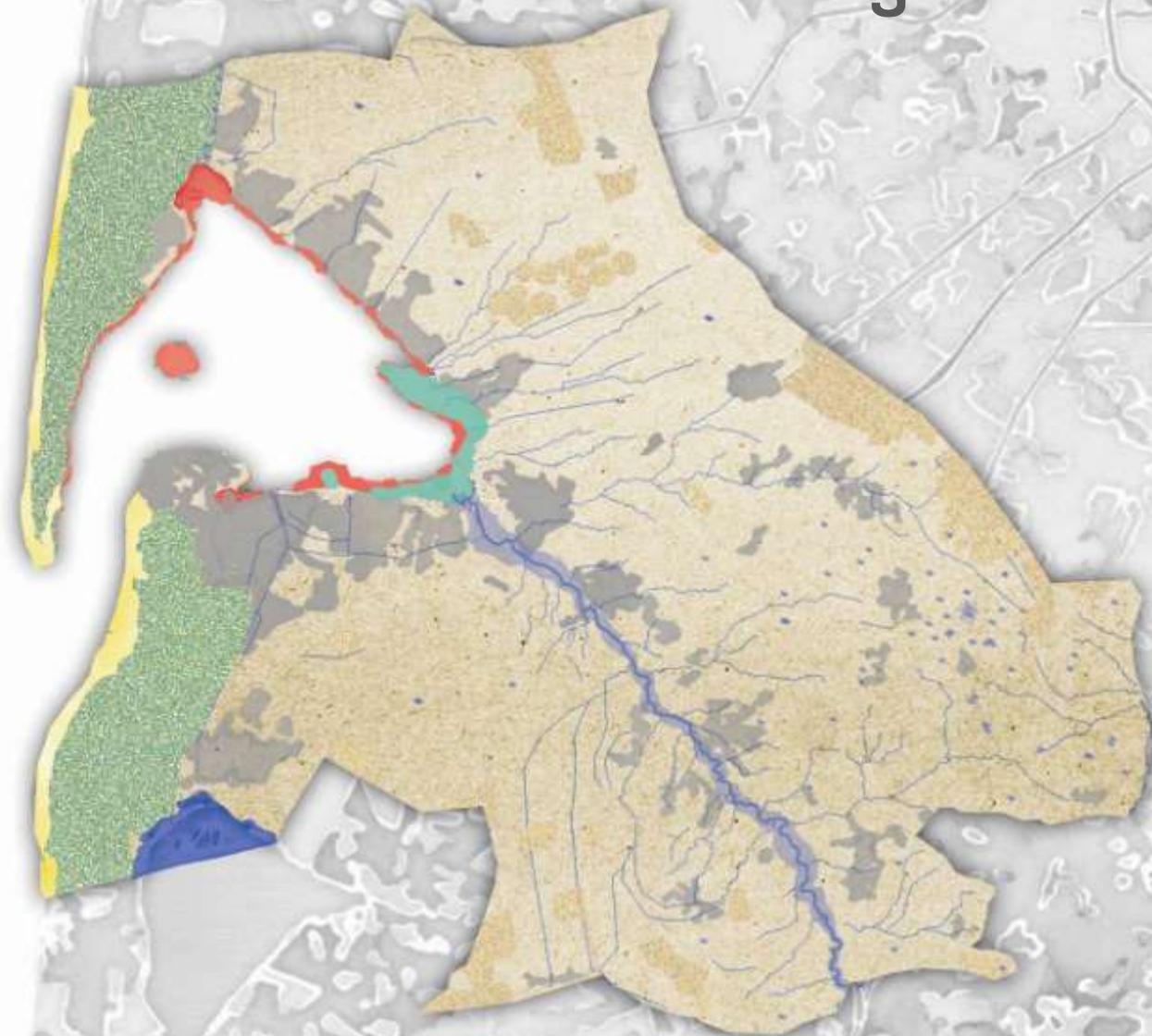




# Guide communal de la biodiversité végétale du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Éyre



Avec le soutien financier de :



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) l'Europe investit dans les zones rurales

**Centre de ressources :**

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique,  
Domaine de Certes, 47 avenue de Certes  
33980 AUDENGE

**Avec le soutien financier de :**



**Directeur de publication :**

Monsieur le Président du CBNSA.

**Textes :**

Aurélien CAILLON, Grégory CAZE  
et Coralie PRADEL du CBNSA.

**Références à citer :**

CAILLON A., CAZE G., PRADEL C., 2014. -*Guide communal de la biodiversité végétale du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre*. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. : 40 p.

**Avertissement :**

1. Les résultats présentés, notamment sur les listes et l'évaluation des espèces, reflètent l'avancement des connaissances et en aucun cas ne peuvent être considérés comme exhaustifs. Les listes d'espèces et leur répartition communale actualisées sont consultables sur le site de l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique : [www.ofsa.fr](http://www.ofsa.fr)
2. Les cartes de représentation communale des entités écopaysagères ont un but illustratif et visent uniquement à fournir un reflet des grandes entités symbolisant le paysage végétal présent sur chaque commune.
3. Les fiches communales visent à présenter de façon synthétique les milieux naturels et espèces végétales caractéristiques ou originales de chaque commune. Les fiches doivent être considérées comme une fenêtre sur la diversité de milieux naturels et des végétaux et non comme un état des lieux exhaustif de la biodiversité végétale.

**Autres productions du programme DELTA disponibles sur le site internet dédié : [www.cbnsa.fr/delta](http://www.cbnsa.fr/delta)**



# AVANT-PROPOS

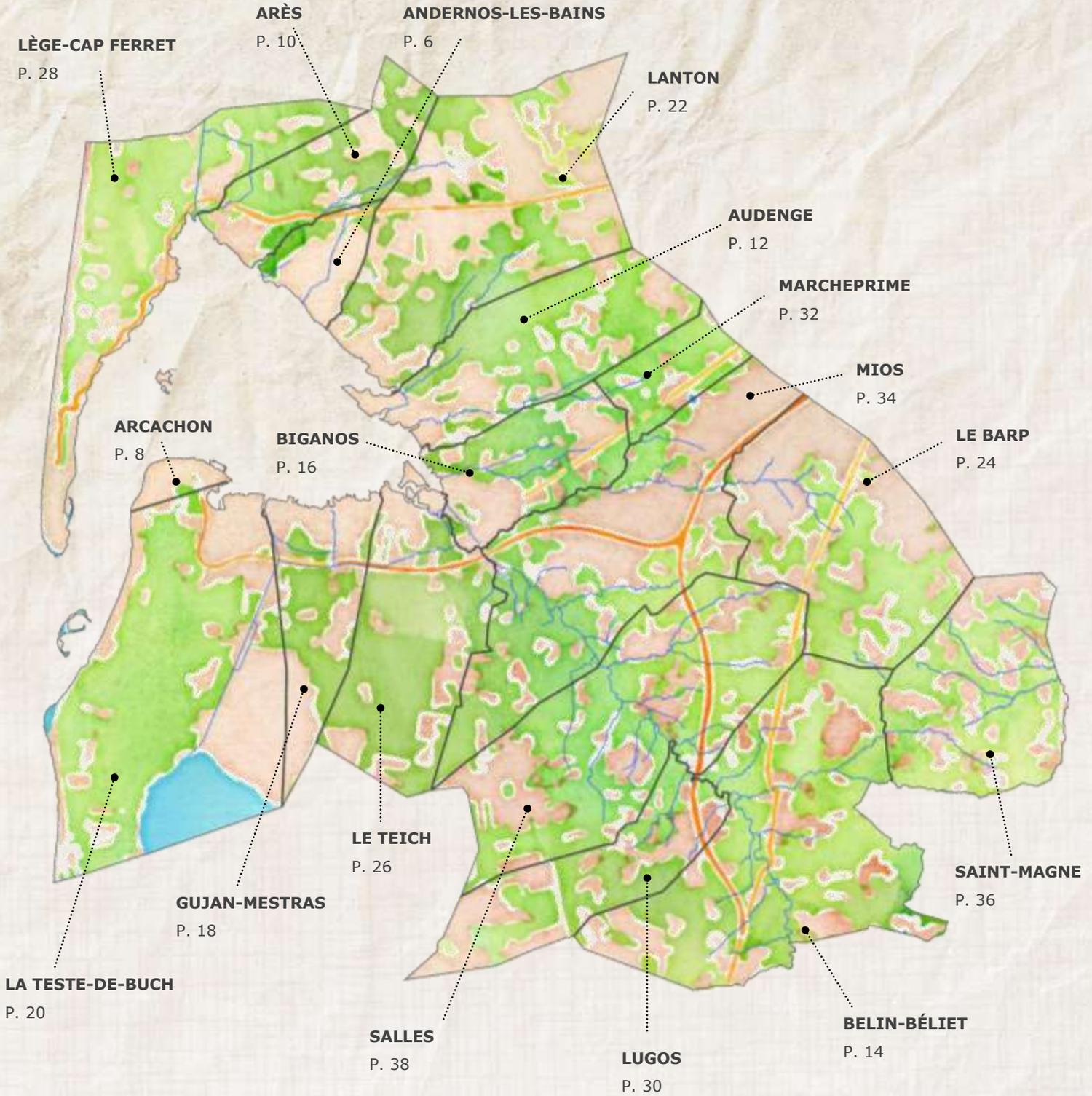
Des prés salés du bassin aux lagunes de l'arrière-pays, des prairies saumâtres du delta aux dunes de la côte océane, ce simple aperçu des habitats naturels illustre bien la diversité des communautés végétales présentes sur ce territoire. Structuré autour du delta de la Leyre et du bassin d'Arcachon, le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre abrite une flore sauvage remarquable pourtant méconnue.

La connaissance étant le premier pas vers la préservation de la biodiversité végétale qu'abrite le territoire, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) a initié en 2010 avec l'appui financier de collectivités territoriales et du fonds européen FEADER, le programme DELTA « *Biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre* ». Celui-ci a permis entre 2010 et 2013 une nette amélioration des connaissances sur la flore sauvage et les habitats naturels, mais aussi de fournir un appui technique auprès des structures gestionnaires pour la préservation de ce patrimoine naturel remarquable, ainsi que la sensibilisation d'un large public aux richesses et aux enjeux de ce territoire. Ce dernier point s'est traduit par la mise en place d'un site internet dédié permettant la diffusion des connaissances capitalisées auprès de tous publics, accessible à l'adresse suivante : [www.cbnsa.fr/delta](http://www.cbnsa.fr/delta)

Le guide communal présente, sous forme de fiches communales, un portrait synthétique de la biodiversité végétale présente sur chacune des 17 communes du Pays. Chaque fiche comprend une approche globale de la situation écogéographique, une présentation des grands types de milieux naturels présents et de la flore associée, une liste illustrée de quelques espèces végétales patrimoniales, emblématiques ou exotiques envahissantes.



# SOMMAIRE



## Légende des teintes employées sur les cartes communales écopaysagères :

- |                                                                                                                                       |                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Dunes non boisées et plages de sables              |  Landes et pinèdes du plateau landais |
|  Prairies humides (zone deltaïque et val de l'Eyre) |  Prés salés et domaines endigués      |
|  Cours d'eau, lagunes et zones humides              |  Forêts dunaires                      |

# ANDERNOS-LES-BAINS

Département : Gironde

Situation : littoral et plateau landais

Superficie : 20.01 km<sup>2</sup>



N 44° 44' 37"

W 1° 06' 09"

## Une mosaïque de milieux diversifiés

La commune d'Andernos-les-Bains présente une large façade littorale embrassant le fond de bassin. Plus à l'est, l'intérieur des terres dévoile progressivement les landes et pinèdes du plateau landais, cheminées par un réseau de pistes et de crastes. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de près de 900 données floristiques parmi lesquelles figurent des végétations et des espèces patrimoniales, protégées, exotiques ou plus communes.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Prés salés et plages de sables

La partie littorale s'étendant de Fontaine vieille jusqu'à la conche de Saint-Brice abrite des végétations particulières nées de la rencontre entre les vases et les sables. Alors que les vases salées de la slikke sont colonisées par les herbiers de la Zostère naine, les zones du bas schorre sont progressivement conquises par les salicornes annuelles (*Salicorne couchée*, *Salicorne sombre*, etc.) et les herbiers de *Spartine maritime* et de *Spartine anglaise* (particulièrement dynamique). Les zones du haut schorre présentent un couvert végétal plus dense où l'*Obione faux pourpier* et la *Sarcocorne pérenne* dominant en mélange avec l'*Aster maritime*, la *Puccinellie maritime* ou le *Troscart maritime*.

L'interface saumâtre qu'offre l'embouchure du ruisseau du Cirès (Saint-Brice-les-Quinconces) dans le bassin d'Arcachon est propice au développement de l'*Œnanthe de Lachenal*, du *Glaux maritime*, de la *Laïche étirée*, de jonçailles à *Jonc de Gérard* et de *scirpaies* à *Scirpe maritime*. Les laisses de mer du haut de plage voient fleurir un cortège d'espèces adaptées à ces milieux (*Soude brûlée*, *Arroche hastée*, etc.). A Saint-Brice, les sables semi-stabilisés voire mobiles des plages en marge du manteau forestier abritent l'une des rares stations connues de la discrète *Linaire des sables*. D'autres comme le *Silène de Porto*, la *Tétragone*, la *Renouée maritime* ou le *Crépis bulbeux* sont également présentes (*Plage du Bétéy*, etc.).



Slikke colonisée par les herbiers à *Salicornes annuelles* et *Spartine anglaise* (Saint-Brice-les-Quinconces)



Plages de sables et laisses de mer, précédées par le schorre et la slikke du pré salé (Saint-Brice-les-Quinconces)

## Milieux humides du plateau landais

Les landes rases et bords de fossés humides sont favorables au développement de la *Trompette de méduse* qui orne de sa floraison jaune citron printanière les bords de routes et de pistes communales (nouveau cimetière, pointe du tennis club, etc.). Parfois associée à la précédente, plusieurs stations de *Romulée de Provence* sont observables sur les pelouses et landes rases temporairement humides généralement fauchées (*Capsus*, *Avenue des Colonies*, etc.). La présence d'une station d'*Isoète épineux* a pu être relevée dans le secteur du Hameau de Manolo. Cette fougère remarquable, protégée et très rare sur le territoire français, représente l'un des joyaux floristiques de la commune.

La préservation de la station réside notamment dans le maintien du caractère inondable et dans l'ouverture de la parcelle. Les dépressions humides et bords étrempés de certains fossés et cours d'eau accueillent des communautés de plantes annuelles naines adaptées à l'acidité et à la relative pauvreté de ces milieux (*Cicendie fluette*, *Cicendie filiforme*, *Illécèbre verticillé*, *Radiole faux-lin*, *Lobélie brûlante*, etc.). Les zones humides et marécageuses alimentées par les cours d'eau (ruisseaux du Bétéy ou du Cirès), constituent le point névralgique des forêts marécageuses, mares et étangs, habitats de prédilection pour de nombreuses espèces patrimoniales.

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Silène de Porto**  
(*Silene portensis*)



**Linaire des sables**  
(*Linaria arenaria*)



**Salicorne couchée**  
(*Salicornia dolychostachya*)



**Trompette de méduse**  
(*Narcissus bulbocodium*)



**Romulée bulbeuse**  
(*Romulea bulbocodium*)



**Scille d'automne**  
(*Prospero autumnale*)



**Isoète épineux**  
(*Isoetes histrix*)



**Œnanthe de Lachenal**  
(*Œnanthe lachenalii*)

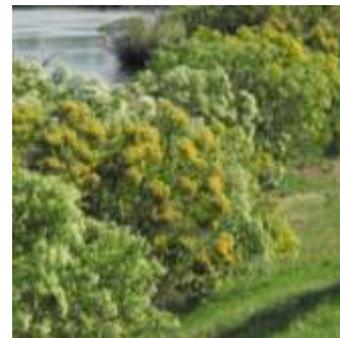
## Plantes exotiques



**Ambrosie à feuilles d'armoise**  
(*Ambrosia artemisiifolia*)



**Vigne vierge**  
(*Parthenocissus inserta*)



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Spartine anglaise**  
(*Spartina anglica*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼☼
<i>Acer negundo</i>	☼☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Bidens frondosa</i>	☼
<i>Conyza canadensis</i>	☼
<i>Crocosmia xrococsmiiflora</i>	☼
<i>Eleusine tristachya</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	☼☼☼
<i>Quercus rubra</i>	☼☼☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Ludwigia peploides</i>	☼☼☼
<i>Parthenocissus inserta</i>	☼☼☼
<i>Paspalum distichum</i>	☼☼☼
<i>Spartina anglica, etc.</i>	☼☼☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	☼☼
<i>Isoetes histrix</i>	☼☼
<i>Linaria arenaria</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Silene portensis</i>	☼☼
<i>Utricularia australis</i>	☼☼
<i>Salicornia procumbens var. stricta</i>	☼☼
<i>Sonchus bulbosus</i>	☼☼
<i>Linaria arenaria</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Narcissus bulbocodium, etc.</i>	☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée

☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼☼ Plante protégée

# ARCACHON

Département : Gironde

Situation : littoral et cordon dunaire

Superficie : 7.56 km<sup>2</sup>



N 44° 39' 10''  
W 1° 10' 09''

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Telle une sentinelle située à l'entrée du bassin qui porte son nom, Arcachon jouit d'une large fenêtre littorale s'étendant du Moulleau jusqu'au Mouëng. Illustre de par son patrimoine architectural et historique de renom, sa zone littorale compte certaines végétations adaptées à ces milieux soumis aux caprices des marées. Plus à l'intérieur des terres, la commune marque sa limite avec celle de La Teste-de-Buch sur d'anciennes dunes stabilisées par les boisements au cours des siècles derniers. La collecte de données menée lors des prospections a permis de recenser près de 400 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Plages de sables et milieux littoraux

Détenant la palme de la plus petite commune en termes de superficie, Arcachon développe une interface littorale bien marquée dont la partie protégée située à l'intérieur du bassin (Pointe de l'Aiguillon) est favorable au développement d'une petite surface de prés salés comptant l'Obione faux-pourpier, la Sarcocorne pérenne ou la Lavande de mer. D'autres espèces tels le Criste marine ou la Betterave maritime se complaisent dans les enrochements et sables anthropisés du haut de plage. Nous notons un certain nombre de plantes adaptées aux sables remaniés parfois envahissantes ou facilitées par les activités humaines (zones piétinées, enrichies, etc.). Ainsi la Queue de lièvre, la Crételle épineuse, le Polypogon maritime, la Bryone dioïque, la Clématite brûlante ou la Grande amourette

détectées dans ces milieux. Certaines espèces caractéristiques des sables mobiles de la dune blanche, tel le Liseron des sables, sont relictuelles de l'époque où les sables s'accumulaient et se déplaçaient librement sur les côtes avant leur stabilisation. En haut de plage, la marée dépose son varech composé en partie de débris végétaux (Zostère naine ou marine, bois morts, etc.) propice au développement d'une faune et d'une flore associée tels le Cakile maritime, la Soude brûlée ou la Soude commune.

La suppression de ces micro-habitats peut causer des conséquences importantes sur certaines espèces.



Vue aérienne de la situation maritime d'Arcachon aux portes du bassin. On distingue les plages de sable peu végétalisées qui ceignent la commune



Vue d'Arcachon prise depuis le Port de La Teste sur les prés salés du secteur de La Pointe de l'Aiguillon

## Forêts et fourrés dunaires

Les anciennes dunes stabilisées depuis plusieurs décennies sont composées de plusieurs espèces adaptées aux conditions sèches et pauvres régies par ce sol sableux et filtrant.

Les fourrés à Ciste à feuilles de sauge se mêlent progressivement aux boisements de Pin maritime, Chêne vert, Chêne pédonculé et Chêne Tauzin, où Arbousier, Brande, Laurier tin, Fragon faux houx et Polypode du chêne peuplent les sous-bois. L'Orobanche du genêt parasite les légumineuses arbustives tels l'Ajonc d'Europe ou le Genêt à balais, tous deux présents en strate arbustive.

Nous noterons ainsi la présence de l'Alavert à larges feuilles et de l'Alavert à feuilles étroites dans les boisements de Pereire qui témoignent du climat aux affinités méditerranéennes de cette partie du territoire.

Arcachon présente un certain nombre de plantes exotiques, parfois envahissantes, colonisant préférentiellement les zones remaniées tels l'Ailante, le Faux cotonnier (en milieu littoral), le Robinier faux-acacia, ou encore le Mimosa, très apprécié dans les parcs et jardins arcachonnais mais néanmoins localement assez envahissant.

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Chêne vert**  
(*Quercus ilex*)



**Ciste à feuilles de sauge**  
(*Cistus salviifolius*)



**Orobanche du genêt**  
(*Orobanche rapum-genistae*)



**Grande amourette**  
(*Briza maxima*)



**Crételle épineuse**  
(*Cynosurus echinatus*)



**Arbousier**  
(*Arbutus unedo*)



**Alavert**  
(*Phillyrea angustifolia*)



**Liseron des dunes**  
(*Calystegia soldanella*)

## Plantes exotiques



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Ailante**  
(*Ailanthus altissima*)



**Teinturier**  
(*Phytolacca americana*)



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

### Plantes exotiques envahissantes

<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼☼
<i>Acacia dealbata</i>	☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Bidens frondosa</i>	☼
<i>Datura stramonium</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Paspalum vaginatum</i>	☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Spartina anglica</i>	☼☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Senecio inaequidens</i>	☼
<i>Erigeron floribundus</i>	☼
<i>Cortaderia selloana</i> , etc.	☼☼

### Plantes emblématiques et patrimoniales

<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Zostera noltii</i>	☼☼
<i>Suaeda vera</i>	☼☼
<i>Schoenus nigricans</i>	☼☼
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	☼☼
<i>Cladium mariscus</i>	☼☼
<i>Limbarda crithmoides</i>	☼☼
<i>Salicornia fruticosa</i>	☼☼
<i>Allium ericetorum</i> , etc.	☼☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle ☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée ☼☼ Plante protégée

# ARÈS

Département : Gironde

Situation : littoral et plateau landais

Superficie : 48.25 km<sup>2</sup>



## Une mosaïque de milieux diversifiés

Logée dans la partie nord du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, Arès présente une frange littorale importante qui se prolonge à l'intérieur des terres vers la lande médocaine. La commune d'Arès partage avec Lège-Cap-Ferret, la Réserve naturelle des prés salés, site naturel d'exception concentrant un grand nombre de plantes protégées et des habitats d'une singularité remarquable. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de plus de 2 200 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Prés salés et réservoirs d'eaux saumâtres

La situation abritée en fond de bassin, développée depuis l'embouchure du Cirès jusqu'à la Réserve naturelle, est propice au développement des prés salés. La zone de contact située entre le haut schorre et la dune découvre des sols sableux plus ou moins engraisés par les dépôts limoneux lors des marées de forts coefficients. Ce faciès particulier a favorisé le développement de végétations étagées selon le niveau topographique. Parmi la riche diversité d'espèces, on remarque la floraison de la Romulée de Provence et de l'Armérie maritime sur les sables humides de la zone du « Désert » ponctuée d'anciens Pins maritimes vétérans tortueux forgés par les aléas climatiques. Le Silène de Porto, le Silène de Corse, la Spargulaire de Heldreich, l'Œnanthe de Lachenal ou le Statice à

feuilles de Lychnis illustrent encore le patrimoine floristique de la Réserve. Les réservoirs d'eaux saumâtres sont des milieux de prédilection pour les herbiers à Ruppie maritime et Ruppie spiralee. Les bosses qui les entourent sont composées de prairies subhalophiles pâturées à Œnanthe à feuilles de Silaüs, Trèfle porte fraise et Jonc maritime ponctuées de nombreuses dépressions inondées où l'on trouve la Renoncule scélérate ou la Salicaire pourprée. Le faux cotonnier constitue une menace d'importance dans la fermeture de ces milieux remarquables. Les prairies humides non halines abritent des stations d'Orchis à fleurs lâches et de Sérapias langue, cette première peu commune sur notre territoire (Lartigot, les Abberts).



Prairies inondables subhalophiles et réservoirs d'eau saumâtre (Les Réservoirs - Réserve naturelle des prés salés d'Arès-Lège)



Zone de contact entre le haut schorre et la dune : un milieu atypique concentrant de nombreux enjeux floristiques (Réserve naturelle des prés salés d'Arès-Lège)

## Milieux humides du plateau landais

Les dépressions et boisements humides inondés lors des crues (La Machinotte, Le Grand fossé) abritent des cladaïes et aulnaïes ou saulaïes où se développent notamment l'Osmonde royale et la Fougère des marais.

Les eaux pauvres et acides des mares et étangs sont peuplées de l'Utriculaire citrine, tandis que les berges nues exondées et humifères révèlent la rare Hottonie des marais et la Laïche faux souchet (étang du Cirès, de la Lagune, Petit étang, etc.). Ces points d'eau permanents sont des milieux favorables pour plusieurs espèces animales (Cistude d'Europe, Couleuvre verte et jaune, etc.).

Le réseau de canaux et fossés drainant les cultures sylvicoles du plateau landais (La Grande lande, La Lande de Saussouze) sont propices aux gazons amphibies adaptés aux immersions temporaires (Scirpe à nombreuses tiges, Baldélie fausse-renoncule, Millepertuis des marais, Grande toque, Sphaigne des marais, Illécèbre verticillé, etc.). Les landes humides ouvertes constituent un habitat d'intérêt pour la Pédiculaire des bois, la Trompette de méduse ou la Laïche à boulettes (reliques de landes fauchées aux abords de la zone artisanale, etc.). Leur artificialisation et la dégradation de la qualité des eaux ou du maintien de l'intégrité de l'alimentation hydrique constituent les menaces principales.

# Plantes emblématiques et patrimoniales



**Silène de Porto**  
(*Silene portensis*)



**Troscart de Barrelier**  
(*Triglochin barrelieri*)



**Silene conique**  
(*Silene conica*)



**Pédiculaire des bois**  
(*Pedicularis sylvatica*)



**Ruppie spiralée**  
(*Ruppia cirrhosa*)



**Utriculaire citrine**  
(*Utricularia australis*)



**Orchis à fleurs lâches**  
(*Anacamptis laxiflora*)



**Hottonie des marais**  
(*Hottonia palustris*)

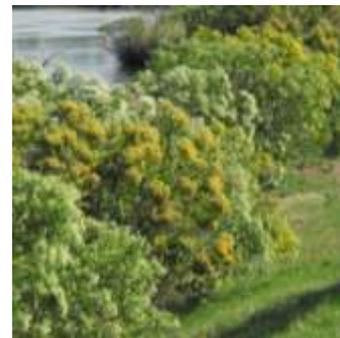
# Plantes exotiques



**Ambroisie à feuilles d'armoise**  
(*Ambrosia artemisiifolia*)



**Érable negundo**  
(*Acer negundo*)



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Spartine anglaise**  
(*Spartina anglica*)

# Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Acer negundo</i>	☼☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Bidens frondosa</i>	☼
<i>Conyza bonariensis</i>	☼
<i>Conyza canadensis</i>	☼
<i>Crocosmia xrococsmiiflora</i>	☼
<i>Datura stramonium</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Gnaphalium americanum</i>	☼
<i>Paspalum distichum</i>	☼
<i>Spartina anglica</i>	☼☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Yucca gloriosa</i>	☼
<i>Dichanthelium acuminatum</i> var. <i>implicatum</i> , etc.	☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Narcissus bulbocodium</i>	☼
<i>Anacamptis laxiflora</i>	☼☼
<i>Erica lusitanica</i>	☼☼
<i>Oenanthe silaifolia</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Ruppia maritima</i>	☼☼
<i>Silene conica</i>	☼☼
<i>Silene laeta</i>	☼☼
<i>Silene portensis</i>	☼☼
<i>Spergularia heldreichii</i>	☼☼
<i>Utricularia australis</i>	☼☼
<i>Triglochin bulbosum</i> subsp. <i>barrelieri</i>	☼☼
<i>Salicornia procumbens</i> var. <i>stricta</i> , etc.	☼☼

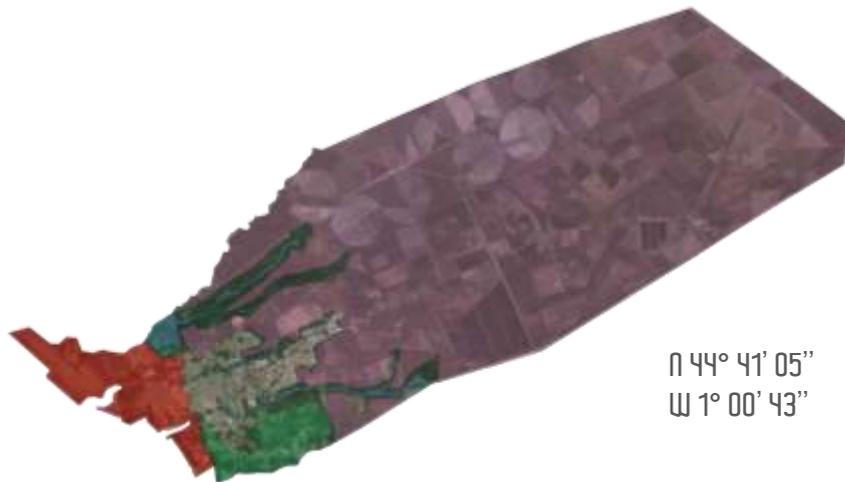
☼ Plante exotique envahissante potentielle    ☼ Plante patrimoniale  
 ☼☼ Plante exotique envahissante avérée    ☼☼ Plante protégée

# AUDENGE

Département : Gironde

Situation : littoral et plateau

Superficie : 82.09 km<sup>2</sup>



N 44° 41' 05"  
W 1° 00' 43"

## Une mosaïque de milieux diversifiés

La commune d'Audenge est notamment caractérisée par ses vastes domaines endigués et leurs milieux de transition avec le plateau landais qui occupent l'arrière-pays audengeois dévolu à la culture du pin maritime et du maïs. Cette configuration dessine une vaste variété des conditions pédologiques et hydriques à l'origine du développement d'habitats diversifiés. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de près de 5 600 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Prés salés et domaines endigués

La façade littorale de la commune dévoile un vaste réseau de domaines endigués gagnés au XVIII<sup>ème</sup> siècle sur d'anciens prés salés. La gestion hydraulique couplant une alimentation conjointe d'eaux marines et d'eaux douces confère aux domaines endigués de Certes, de Graveyron et de l'Escalopier des faciès végétaux adaptés à ces milieux saumâtres dits « subhalophiles ». Les digues et bosses des Domaines de Certes et Graveyron abritent un petit trèfle rare, le Trèfle pied d'oiseau, protégé en Aquitaine. Les eaux saumâtres des profonds, lacs de tonnes et réservoirs sont favorables au développement d'herbiers aquatiques de Ruppie maritime parfois en mélange avec la Zannichellie pédicellée, le Potamot

à feuilles pectinées, la Ruppie spiralee et le Scirpe nain (ce dernier sur les vases exondées). Les prairies et pelouses gérées par une gestion agropastorale extensive (pâturage de bovins ou équins et fauchage) abritent l'Œnanthe à feuilles de Silaüs, le Trèfle à fleurs penchées et la Romulée de Provence, toutes trois protégées. Ces habitats naturels sont menacés de fermeture par l'expansion du Faux cotonnier, un arbuste nord américain dont la vigueur et le pouvoir envahissant recouvre les bosses et prairies des domaines en l'absence de gestion. On trouve en périphérie du domaine des zones de prés salés dont la slikke est colonisée par les herbiers de Zostère naine et d'herbiers à Spartine maritime et anglaise.



Vue sur le domaine endigué de Graveyron depuis le port d'Audenge avec au premier plan, les fourrés de Faux-cotonnier, au second plan, les herbiers de Ruppie maritime (réservoirs) et derrière, les prairies



Lac de tonne couvert par les eaux à marée haute. Les berges sont colonisées par la végétation proche de celle du pré salé (Domaine endigué de l'Escalopier)

## Pelouses sèches sablonneuses

Les pelouses sablonneuses rases bénéficiant d'une gestion de fauche, ponctuent les zones urbaines (airiaux d'Audenge, Hougueyra, Lubec, etc.) et les abords des routes et des pistes, notamment au niveau des pare-feux. Sous leur apparente homogénéité, les pelouses sablonneuses abritent des végétations caractéristiques parmi lesquelles figurent plusieurs espèces rares et menacées. A titre indicatif, les sables régulièrement ré-ouverts des abords sableux de la D5 (route de Bordeaux) sont favorables au développement de plantes pionnières annuelles très discrètes telle l'Agrostis élégant ou la Fausse canche délicate.

Les pelouses dont les sables sont plus stabilisés, plus humides et de surfaces plus importantes (pelouse du château de Certes, port d'Audenge, du château d'eau de Lubec, etc.) abritent le Silène de Porto, la Crassule mousse, la Jasione des montagnes, la Vulpie faux brome, l'Agrostide capillaire, le Thym faux pouliot, la Romulée, le Lupin à feuilles étroites, l'Ornithope rose, le Nard raide, la Scille d'automne ou encore des orchidées tels le Sérapias langue ou l'Orchis bouffon. Parfois desservies par leur physionomie rase, homogène et sans obstacle, de nombreuses pelouses naturelles sont directement menacées par l'extension de l'urbanisation.

# Plantes emblématiques et patrimoniales



**Trèfle à fleurs penchées**  
(*Trifolium cernuum*)



**Trèfle faux pied d'oiseau**  
(*Trifolium ornithopodioides*)



**Œnanthe à feuilles de silaüs**  
(*Œnanthe silaifolia*)



**Scirpe nain**  
(*Eleocharis parvula*)



**Daphné camélee**  
(*Daphne cneorum*)



**Ruppie maritime**  
(*Ruppia maritima*)



**Lotier velu**  
(*Lotus angustissimus*)



**Rossolis à feuilles intermédiaires**  
(*Drosera intermedia*)

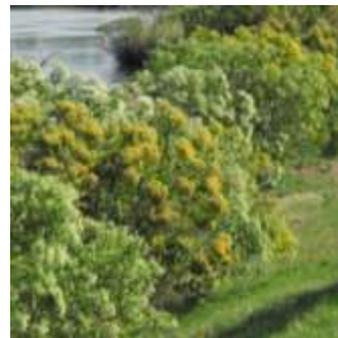
# Plantes exotiques



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)



**Chêne rouge d'Amérique**  
(*Quercus rubra*)



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Paspale à deux épis**  
(*Paspalum distichum*)

# Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Clathrus archeri</i>	☼
<i>Acer negundo</i>	☼☼
<i>Coronopus didymus</i>	☼
<i>Hypericum gentianoides</i>	☼
<i>Bromus catharticus</i>	☼
<i>Catalpa bignonioides</i>	☼
<i>Eleusine tristachya</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Matricaria discoidea</i>	☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼
<i>Prunus laurocerasus</i>	☼
<i>Parthenocissus inserta</i>	☼☼
<i>Paspalum dilatatum</i>	☼
<i>Spartina alterniflora</i>	☼
<i>Spartina anglica</i>	☼☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Dichanthelium acuminatum var. implicatum, etc.</i>	☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Œnanthe silaifolia</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Ruppia maritima</i>	☼☼
<i>Silene portensis</i>	☼☼
<i>Trifolium cernuum</i>	☼☼
<i>Trifolium ornithopodioides</i>	☼☼
<i>Zostera marina</i>	☼☼
<i>Jacobaea erratica</i>	☼☼
<i>Narcissus bulbocodium</i>	☼
<i>Allium ericetorum</i>	☼
<i>Daphne cneorum, etc.</i>	☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle ☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée ☼☼ Plante protégée

# BELIN-BÉLIET

Département : Gironde

Situation : val de l'Éyre et plateau landais

Superficie : 156.03 km<sup>2</sup>



N 44° 29' 54"  
W 0° 47' 20"

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Située en plein cœur des Landes de Gascogne, Belin-Béliet se situe à la limite du département des Landes. La Leyre trouve à cet endroit un large lit d'expansion des crues, déterminant la présence d'un vaste écosystème fluvial tout à fait singulier et remarquable à l'échelle européenne. Le caractère sauvage de la vallée, lié au faible niveau d'intervention humaine, permet de laisser s'exprimer un fonctionnement écologique naturel à l'origine de la présence de nombreux joyaux floristiques. Sur le plateau, les richesses se concentrent principalement sur les milieux ouverts landicoles, tels que les landes, lagunes voire même parfois au sein des pelouses rases des abords des habitations. Les prospections floristiques menées sur ces milieux ont permis la collecte de près de 3 600 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Milieux humides de la vallée de la Leyre

Le long de son cheminement à travers les sables acides et pauvres des Landes et de la Gironde, la Leyre alimente un vaste réseau de zones humides. Parmi celles-ci, on retrouve à Belin-Béliet quelques zones tourbeuses concentrant des enjeux écologiques très importants à l'échelle régionale. On note le Rossolis à feuilles intermédiaire, la Linaigrette, la Narthécie des marais, le Rhynchospore blanc, le Piment royal et plusieurs espèces de sphaignes dont la rare et protégée Sphaigne de Magellan (Hongrand, Le Boutox). Ces tourbières sont des milieux extrêmement sensibles, d'une grande rareté, qu'il convient de préserver de toute fréquentation ou pollution (drainage, dégradation de la qualité des eaux, etc.).



Tourbière à sphaigne en cours de colonisation par le Pin maritime : un milieu naturel très sensible d'une grande richesse écologique (Hongrand)

Les boisements marécageux et alluviaux occupent une large partie du lit majeur de la Leyre et de ses affluents. L'Aulne glutineux, le Chêne pédonculé et le Saule cendré constituent les essences principales du boisement. On retrouve à la base des troncs soumis aux inondations temporaires une mousse rarissime inféodée au val de l'Éyre, la Fontinale chevelue. Les zones marécageuses inondées (bras morts, etc.) sont favorables au développement du Flûteau nageant protégé en France (Graoux, Cès – Ruisseau de la Hountine, etc.).

Plusieurs lagunes et plans d'eau (Etang de Joué, Lagune de la Hourcade, Moulin du Moine, Lagune du Cal, Ruisseau du Bouron, etc.) abritent de nombreux joyaux floristiques.



Forêt et fourrés marécageux à Saule cendré et Chêne pédonculé inondés par la Leyre en crue (Centre du Graoux)

## Pelouses et prairies

Vestiges d'une florissante activité agropastorale, les prairies humides situées en fond de vallée, connectées à la Leyre ou à l'un de ses affluents sont de plus en plus rares. Le pré d'Hadan présente un bon exemple de prairie inondable relativement pauvre en ressources nutritives et abritant une flore spécifique.

Caractérisées par une végétation beaucoup plus rase et éparse, les pelouses sont majoritairement composées d'espèces très spécialisées, pionnières des sables acides et remobilisés.

Les sables les plus meubles sont colonisés par la Canche blanchâtre, l'Ornithope de Martini, le Catapode des graviers et l'Astérocarpe pourpré.

On rencontre sur certaines pelouses de Belin-Béliet deux plantes rarissimes pour la France, la Linaire de Sparte et le Trèfle à fleurs penchées, dont le plateau landais abrite les dernières populations françaises.

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Fontinale chevelue**  
(*Dichelyma capillaceum*)



**Sphaigne de Magellan**  
(*Sphagnum magellanicum*)



**Flûteau nageant**  
(*Luronium natans*)



**Rossolis à feuilles rondes**  
(*Drosera rotundifolia*)



**Linaire de Sparte**  
(*Linaria spartea*)



**Lichen pulmonaire**  
(*Lobaria pulmonaria*)



**Narthécie des marais**  
(*Narthecium ossifragum*)



**Trèfle à fleurs penchées**  
(*Trifolium cernuum*)

## Plantes exotiques



**Chêne rouge d'Amérique**  
(*Quercus rubra*)



**Cerisier tardif**  
(*Prunus serotina*)



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)



**Ambrosie à feuilles d'armoise**  
(*Ambrosia artemisiifolia*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Conyza canadensis</i>	☼
<i>Crocosmia x crocosmiiflora</i>	☼
<i>Digitaria aequiglumis</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Gnaphalium americanum</i>	☼
<i>Hypericum gentianooides</i>	☼
<i>Lagarosiphon major</i>	☼☼
<i>Panicum dichotomiflorum</i>	☼
<i>Paspalum dilatatum</i>	☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼
<i>Prunus laurocerasus</i>	☼
<i>Prunus serotina</i>	☼☼
<i>Quercus rubra</i>	☼☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Taxodium distichum</i>	☼
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	☼☼
<i>Aronia melanocarpa</i> , etc.	☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Hypericum linariifolium</i>	☼☼☼
<i>Linaria spartea</i>	☼☼☼
<i>Narthecium ossifragum</i>	☼☼☼
<i>Silene portensis</i>	☼☼☼
<i>Trifolium cernuum</i>	☼☼☼
<i>Utricularia australis</i>	☼☼☼
<i>Caropsis verticillato-inundata</i>	☼☼☼
<i>Sphagnum papillosum</i>	☼☼☼
<i>Sphagnum rubellum</i>	☼☼☼
<i>Allium ericetorum</i>	☼☼☼
<i>Spiranthes autumnalis</i>	☼☼☼
<i>Nardus stricta</i> , etc.	☼☼☼

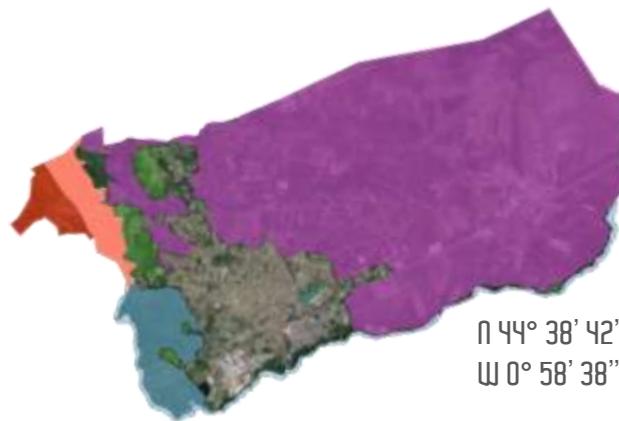
☼ Plante exotique envahissante potentielle    ☼☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée    ☼☼☼ Plante protégée

# BIGANOS

Département : Gironde

Situation : delta de l'Èyre et plateau landais

Superficie : 77.28 km<sup>2</sup>



## Une mosaïque de milieux diversifiés

La zone deltaïque née de la rencontre entre les eaux salées du bassin d'Arcachon et des eaux douces de la Leyre occupe la façade Ouest de Biganos. Cette configuration originale a engendré la formation de végétations spécifiques abritant des espèces rarissimes, pour certaines uniques en France. La forêt galerie, les domaines endigués, les complexes prairiaux, mais aussi les cours d'eau, landes et lagunes de l'intérieur des terres sont les composantes illustratives d'un patrimoine écologique diversifié. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de plus de 3 300 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Ual de l'Èyre

Achevant sa course dans le bassin d'Arcachon, les eaux acides et pauvres en éléments minéraux de la Leyre abritent des herbiers aquatiques ancrés aux fonds sableux ou aux embâcles d'arbres morts (Mousse des fontaines, Potamot de Palerme, Nénuphar jaune, Rubanier émergé, Callitriche des eaux stagnantes, etc.). Les berges sablonneuses sont colonisées par l'Osmonde royale pouvant former d'importants touradons, l'Aulne glutineux, le Sénéçon aquatique, la Jussie des marais qui est indigène contrairement aux jussies exotiques envahissant certains étangs et bras morts (Pont Neau, Cellulose du Pin). En période de crues, la Leyre sort de son lit pour épandre ses eaux dans la forêt alluviale, lors du retour aux beaux jours, les eaux s'évacuent et découvrent la base des

Aulnes glutineux, Saules cendrés et Frênes à feuilles étroites, qui constituent l'habitat de prédilection d'une mousse unique pour tout le Sud de l'Europe, la Fontinale chevelue. Les dépressions humides riches en humus dans lesquelles l'eau stagne plus longtemps sont propices à l'Hottonie des Marais ainsi qu'à de petites hépatiques telle la Riccie des flots. Les boisements humides constituant la zone d'expansion des crues de la Leyre ont donc une valeur écologique et patrimoniale extrêmement forte (Les abatuts, Lamothe, Le Brau de Lyzé, l'Èyga, La Houn des Pédouils, Pont Neau). La célèbre forêt galerie dévoile sous ses houppiers conjoints un certain nombre d'habitats et d'espèces végétales rares et menacés intimement connectés.



Facès hivernal d'une aulnaie-frênaie inondée par la Leyre lors des crues : milieu de prédilection pour la rare Fontinale chevelue et l'Hottonie des marais (Les Abatuts)



Cet affluent de la Leyre présente des herbiers à Nénuphar jaune. Il irrigue lors des crues les boisements alluviaux et zones humides alentours (Lacau de Mios)

## Zone deltaïque et domaines endigués

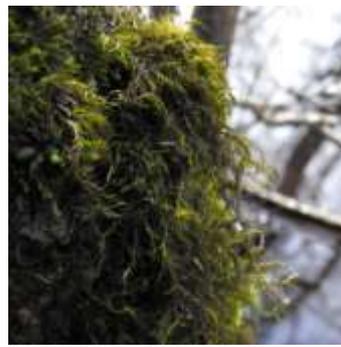
Lieu de mélange entre les eaux douces de la Leyre et les eaux salées du bassin d'Arcachon, la zone deltaïque est occupée par un vaste marais où se développe une mosaïque de végétations spécialement adaptées aux différentes modalités du gradient de salinité. Ainsi, les méandres et esteyes contournent une série d'îlots conquis par une roselière dense ou des Scirpales à Scirpe maritime généralement colonisées par le Faux cotonnier, espèce exotique envahissante omniprésente en zone littorale. Les zones les plus salées sont colonisées par les végétations de prés salés (Salicornes annuelles, Obione faux-pourpier, Spartine à fleurs alternes, Cochléaire d'Angleterre, etc.). L'île de Malprat est un bon exemple de domaine endigué ; malgré la colonisation du Faux-cotonnier, la mise en place d'un pâturage

extensif a permis la restauration de zones prairiales où se développent l'Agrostide stolonifère, la Lepture raide, l'Œnanthe à feuilles de Silaüs, et au niveau des fossés d'eaux saumâtres, la rare Renoncule de Baudot. Le vaste complexe de prairies humides s'étendant du Comprian au Castéra (Massan, Brau, Tagon, etc.) compte l'Orchis à fleurs lâches et l'Isoète épineux. Ces prairies humides se retrouvent le long de cours d'eau dans l'intérieur des terres (Pas de l'âne, Moulin des Trougnes, Quartier Bas, etc.). Les prairies inondables sont en déclin depuis quelques décennies suite à l'arrêt des pratiques agropastorales.

# Plantes emblématiques et patrimoniales



**Flûteau nageant**  
(*Luronium natans*)



**Fontinale chevelue**  
(*Dichelyma capillaceum*)



**Hottonie des marais**  
(*Hottonia palustris*)



**Orchis à fleurs lâches**  
(*Anacamptis laxiflora*)



**Isoète épineux**  
(*Isoetes hixtrix*)



**Séneçon erratique**  
(*Jacobaea erratica*)



**Renoncule de Baudot**  
(*Ranunculus baudotii*)



**Petit Héléocharis**  
(*Eleocharis parvula*)

# Plantes exotiques



**Aronie à feuilles d'arbusier**  
(*Aronia arbutifolia*)



**Érable negundo**  
(*Acer negundo*)



**Jussie**  
(*Ludwigia peploides*)



**Cotonnier d'Amérique**  
(*Baccharis halimifolia*)

# Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Acer negundo</i>	☼☼
<i>Ailanthus altissima</i>	☼☼
<i>Azolla filiculoides</i>	☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Buddleja davidii</i>	☼
<i>Catalpa bignonioides</i>	☼
<i>Crocasmia xrococsmiiflora</i>	☼
<i>Cyperus eragrostis</i>	☼
<i>Lagarosiphon major</i>	☼
<i>Ludwigia grandiflora</i>	☼☼
<i>Ludwigia peploides</i>	☼☼
<i>Parthenocissus inserta</i>	☼☼
<i>Paspalum dilatatum</i>	☼☼
<i>Paspalum distichum</i>	☼
<i>Prunus serotina</i>	☼
<i>Quercus rubra</i>	☼☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼
<i>Senecio inaequidens</i>	☼☼
<i>Spartina anglica, etc.</i>	☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Dichelyma capillaceum</i>	☼☼☼
<i>Anacamptis laxiflora</i>	☼☼☼
<i>Carex pseudo-brizoides</i>	☼☼☼
<i>Hottonia palustris</i>	☼☼☼
<i>Isoetes hixtrix</i>	☼☼☼
<i>Luronium natans</i>	☼☼☼
<i>Oenanthe silaifolia</i>	☼☼☼
<i>Ranunculus baudotii</i>	☼☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼☼
<i>Ruppia maritima</i>	☼☼☼
<i>Utricularia australis</i>	☼☼☼
<i>Jacobaea erratica</i>	☼☼☼
<i>Eleocharis parvula</i>	☼☼☼
<i>Lobaria pulmonaria</i>	☼☼☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée

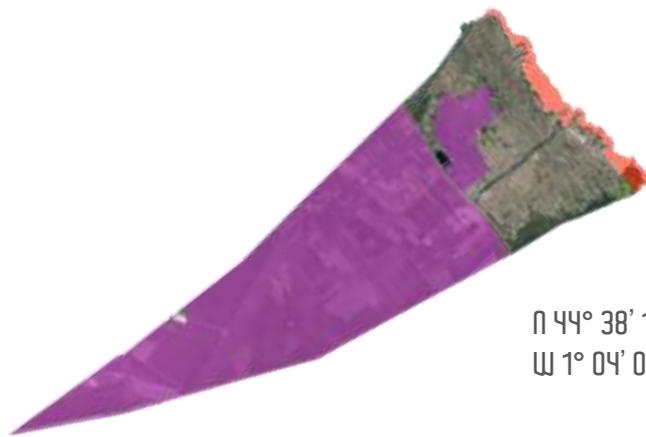
☼☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼☼ Plante protégée

# GUJAN-MESTRAS

Département : Gironde

Situation : littoral et plateau landais

Superficie : 53.99 km<sup>2</sup>



N 44° 38' 11"  
W 1° 04' 00"

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Gujan-Mestras bénéficie d'une large ouverture donnant vers le Nord du bassin d'Arcachon. La commune abrite parmi les plus grandes surfaces de prés salés du bassin. La continuité et l'étendue du pré salé concentrent des enjeux écologiques qu'il convient de préserver. Son prolongement dans l'intérieur des terres marque une frontière avec la région landaise. On trouve parmi les landes humides rescapées de l'intense maillage pinicole un patrimoine floristique singulier. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de près de 1 250 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Prés salés et domaines endigués

Les premiers mots en guise de prologue soulignaient l'importance de la zone de prés salés qui s'étend du port de La Molle au port de La Hume. L'étendue du haut schorre s'étire progressivement vers les vases nues de la slikke. Alors que les parties supérieures des digues du haut schorre et des domaines endigués (Domaine de Bayonne, port de Gujan, Madère, etc.) sont colonisées par les fourrés halophiles à Tamaris, Prunellier épineux, Betterave de mer et Faux cotonnier, arbuste nord-américain envahissant. La partie haute du schorre composée de la Soude arbustive, de l'Inule faux-crithme ou de la Salicorne en buisson évolue progressivement vers le moyen puis bas schorre généralement dominé par les coussins denses « vert de gris » de l'Obione faux pourpier et de

la Sarcocorne pérenne. L'Armérie maritime, la Lavande de mer, la Puccinellie maritime, le Glaux maritime, le Plantain maritime, le Troschart maritime, la Soude maritime ou l'Aster maritime illustrent la diversité du schorre. Les vases et zones sablonneuses de la slikke sont favorables aux herbiers de Spartine maritime et de son homologue envahissante, la Spartine anglaise. Plusieurs espèces de Salicornes annuelles se développent dans les cuvettes et vases de la slikke (Port de Meyran, Verdalles, Larros, Lamajour, la Barbotière). Enfin, d'importants herbiers de Zostère naine colonisent les vases nues de la basse slikke quotidiennement submergées lors des marées. Les dépressions d'eaux saumâtres peuvent être colonisées par les herbiers à Ruppie maritime (Bayonne).



Prés salés du haut schorre colonisé par le Jonc maritime, la Salicorne en buisson et l'Inule faux-crithme (Meyran)



Plate ostréicole échouée à marée basse sur les vases de la slikke à Zostère naine. Au premier plan, moyen schorre à Puccinellie maritime (Port de Meyran)

## Landes et milieux humides

Les bords de routes, pistes et fossés humides de l'arrière-pays sont propices au développement de plusieurs espèces patrimoniales. On recense le Rossolis à feuilles intermédiaires sur les zones tourbeuses à sablonneuses nues des fossés et l'Ail des bruyères sur les landes humides fauchées des bords de routes (Lande de Poujeau Broustut, Cabane Triscos, etc.). Des cortèges floristiques caractéristiques de ces zones humides acides et pauvres en éléments nutritifs comptent le Mouron délicat, la Baldélie fausse renoncule, le Millepertuis d'eau, le Jonc des crapauds, l'Écuelle d'eau, ou encore la Petite Scutellaire.

On enregistre dans certains secteurs des fourrés tourbeux à Piment royal, Marisque, Osmonde royale et diverses espèces de sphaignes.

Dans un autre contexte, le secteur de la craste de Cantaranne est bordé de boisements mixtes humides ainsi que de parcelles prairiales fauchées ou pâturées plus ou moins sèches ou salées, selon leur niveau topographique et leur proximité du littoral. Les zones sableuses proches de la pelouse révèlent le Sérapias langue et le Trèfle maritime dans les prairies sous influence maritime.

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Ail des bruyères**  
(*Allium ericetorum*)



**Zostère naine**  
(*Zostera noltii*)



**Cladium des marais**  
(*Cladium mariscus*)



**Soude vraie**  
(*Suaeda vera*)



**Jonc-des-chaisiers glauque**  
(*Schoenoplectus tabernaemontani*)



**Sarcocorne en buisson**  
(*Sarcocornia fruticosa*)



**Lotier velu**  
(*Lotus angustissimus*)



**Rossolis à feuilles intermédiaires**  
(*Drosera intermedia*)

## Plantes exotiques



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Herbe de la pampa**  
(*Cortaderia selloana*)



**Spartine anglaise**  
(*Spartina anglica*)



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼
<i>Acacia dealbata</i>	☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Bidens frondosa</i>	☼
<i>Datura stramonium</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Paspalum vaginatum</i>	☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Spartina anglica</i>	☼☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Senecio inaequidens</i>	☼
<i>Erigeron floribundus</i>	☼
<i>Cortaderia selloana, etc.</i>	☼☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Zostera noltii</i>	☼☼
<i>Suaeda vera</i>	☼☼
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	☼☼
<i>Cladium mariscus</i>	☼☼
<i>Limbarda crithmoides</i>	☼☼
<i>Salicornia fruticosa</i>	☼☼
<i>Allium ericetorum, etc.</i>	☼☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle ☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée ☼☼☼ Plante protégée

# LA TESTE-DE-BUCH

Département : Gironde

Situation : littoral et cordon dunaire

Superficie : 180.2 km<sup>2</sup>



N 44° 37' 12"  
W 1° 08' 45"

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Plus grande commune du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre en termes de superficie, La Teste-de-Buch expose une large façade littorale sur son flanc ouest. L'étang arrière-littoral de Cazaux-Sanguinet, l'île aux oiseaux, le banc d'Arguin, la Grande Dune du Pilat, la forêt usagère : ces quelques sites de renom révèlent un aperçu de la diversité des espaces naturels de La Teste-de-Buch et de la richesse floristique qu'ils abritent. Moins célèbres mais tout aussi riches d'un point de vue écologique, d'autres espaces recèlent une flore patrimoniale insoupçonnée. Les prospections ont permis de recenser près de 3 600 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Cordon dunaire et forêt arrière-dunaire

Du Pilat jusqu'à la limite landaise, les sables à l'origine du cordon dunaire s'étendent sur des kilomètres en façade océane. Les plages de sables, dunes et lettes humides soumises aux aléas climatiques abritent plusieurs plantes patrimoniales voire endémiques de notre littoral aquitain. C'est le cas de la Linare à feuilles de thym ou de l'Épervière des dunes, deux plantes rarissimes de la dune blanche favorisées par les sables mobiles en compagnie de l'Oyat, du Liseron des dunes, du Chardon des dunes ou du Gailllet des sables (Dune du Pilat, Camicas, Petit-Nice, La Salie, etc.). Plus en retrait, les sables stabilisés de la dune grise et les fourrés de l'arrière-dune abritent la Camarine à fruits blancs, le Silène de Porto, l'Immortelle des dunes.



Grande dune blanche du Pilat dont le versant oriental est colonisé par l'Oyat. En second plan, la forêt usagère s'étend en pied de dune. (Dune du Pilat)

La forêt arrière-dunaire succédant à la dune concentre certains enjeux floristiques. Certaines pinèdes d'arrière-dunes gérées de manière extensive constituent le bastion le plus occidental d'une orchidée rarissime, la Néotine (Lous-Lamanch-Sud). La forêt usagère de La Teste-de-Buch revêt la singularité d'être l'une des plus anciennes forêts de la côte aquitaine. Citée pour la première fois en 1468, mais en réalité bien plus vieille, la forêt dissimule sous son vaste houppier plusieurs arbres vétérans tels de vieux pins bouteilles forgés par le gemmage, le Chêne liège, le Chêne tauzin, etc.



Berge sableuse à flanc de dune boisée, à l'ouest de l'étang de Cazaux. Les eaux peu profondes à fonds sableux abritent la Lobélie de Dortmann et l'Isoète de Bory (Etang de Cazaux-Sanguinet)

## Zones humides arrière-littorales

Bloquées par la barrière de sable que forme le cordon dunaire, les eaux pauvres et acides du plateau landais se sont concentrées pour constituer l'étang de Cazaux-Sanguinet. Logé contre la forêt dunaire, l'étang conserve des eaux de bonne qualité propices au développement d'herbiers aquatiques. Les fonds sableux à pentes douces abritent la Lobélie de Dortmann et l'Isoète de Bory deux plantes aquatiques rarissimes pour la France. Depuis quelques années, la chute du nombre de stations pour ces deux espèces implique une extrême vigilance quant aux problèmes de dégradation de qualité des eaux, de sur-fréquentation nautique ou de gestion des niveaux d'eau. On retrouve sur les berges et selon le niveau d'immersion, le

Faux Cresson de Thore, le Potamot brillant, l'Élatine à six étamines, la Littorelle à une fleur ou la Renoncule à feuilles capillaires. La concentration d'espèces à enjeux fait de l'étang de Cazaux et des zones humides arrière-littorales, l'un des foyers de biodiversité du territoire. Ces zones accueillent d'importantes populations de Bruyère du Portugal, arbuste à floraison printanière extrêmement rare en France. Dans un contexte plus maritime, les zones de réservoirs d'eau salée et chenaux abritent la Zostère marine (port ostréicole du Rocher, etc.). La Zostère naine se développe en herbiers sur les vases nues de la slikke (île aux oiseaux, etc.).

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Lobélie de Dortmann**  
(*Lobelia dortmanna*)



**Néotine**  
(*Neotinea maculata*)



**Linaire à feuilles de thym**  
(*Linaria thymifolia*)



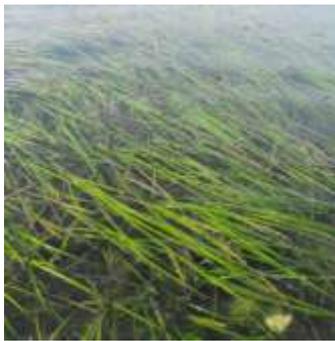
**Isoète de Bory**  
(*Isoetes boryana*)



**Bruyère du Portugal**  
(*Erica lusitanica*)



**Épervière des dunes**  
(*Hieracium eriophorum*)



**Zostère marine**  
(*Zostera marina*)



**Faux cresson de Thore**  
(*Caropsis verticillato-inundata*)

## Plantes exotiques



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Jussie**  
(*Ludwigia peploides*)



**Muguet des pampas**  
(*Salpichroa origanifolia*)



**Hydrocotyle à feuilles de renoncule**  
(*Hydrocotyle ranunculoides*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	☼
<i>Acacia dealbata</i>	☼
<i>Acer negundo</i>	☼☼
<i>Solanum laciniatum</i>	☼
<i>Ailanthus altissima</i>	☼
<i>Azolla filiculoides</i>	☼
<i>Lagarosiphon major</i>	☼☼☼
<i>Lonicera japonica</i>	☼
<i>Buddleja davidii</i>	☼
<i>Cortaderia selloana</i>	☼☼
<i>Spartina anglica</i>	☼☼
<i>Fallopia aubertii</i>	☼
<i>Yucca gloriosa</i>	☼
<i>Parthenocissus inserta</i>	☼☼
<i>Paspalum distichum</i>	☼
<i>Senecio inaequidens</i>	☼
<i>Pitopsisporum tobira</i>	☼☼
<i>Reynoutria japonica</i>	☼☼
<i>Robinia pseudoacacia, etc.</i>	☼☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Lobelia pulmonaria</i>	☼☼
<i>Littorella uniflora</i>	☼☼
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Drosera rotundifolia</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Ruppia maritima</i>	☼☼
<i>Silene conica</i>	☼☼
<i>Silene portensis</i>	☼☼
<i>Spiranthes aestivalis</i>	☼☼
<i>Zostera marina</i>	☼☼
<i>Allium ericetorum</i>	☼
<i>Daphne cneorum</i>	☼
<i>Narcissus bulbocodium, etc.</i>	☼

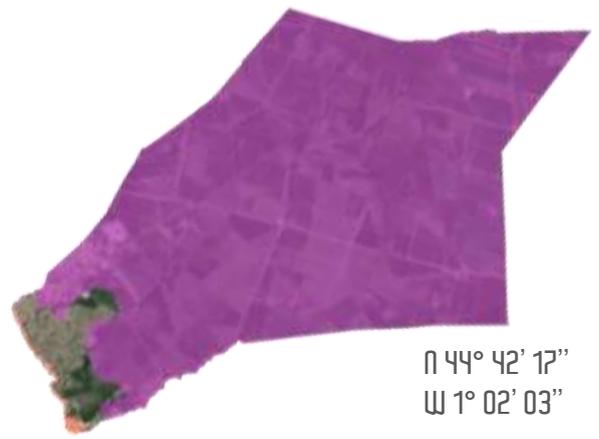
☼ Plante exotique envahissante potentielle ☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée ☼☼ Plante protégée

# LANTON

Département : Gironde

Situation : littoral et plateau landais

Superficie : 136.19 km<sup>2</sup>



N 44° 42' 17''  
W 1° 02' 03''

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Lanton bénéficie d'une exposition littorale et d'un prolongement intérieur sur les landes et boisements sylvicoles du plateau landais. L'important réseau de pistes, crastes et pare-feux qui sillonnent l'arrière-pays est propice au développement de végétations spécifiques. De même, les landes rases et étendues sableuses souvent intimement mêlées au tissu urbain peuvent abriter des espèces patrimoniales. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de près de 1 600 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Landes et milieux humides associés

Les landes et le massif forestier constituent les composantes majoritaires de la commune de Lanton. Cette vaste entité est ponctuée d'étangs, de lagunes et de retenues d'eau dans lesquelles se développe une flore associée aux sols humides sableux à tourbeux tels le Souchet jaunâtre, les Rossolis à feuilles rondes et à feuilles intermédiaires, le Mouron délicat, la Sphaigne denticulée, le Scirpe à nombreuses tiges, la Petite scutellaire ou l'Ache inondée (lagunes et étangs des Landes de Mouchon, Le Pas Simonet, Landes des Chalets, etc.). Les lagunes étant des milieux sensibles, plusieurs - noyées dans les cultures de Pin maritime - sont à ce jour en voie de fermeture (Lagune des terres, de la Haouteyre, etc.). Les landes humides, bords de pistes fauchées et crastes fréquemment inondées en période hivernale sont favorables à l'Ail des Bruyères à floraison

automnale et à la Trompette de Méduse à floraison printanière. Les fossés peuvent abriter d'autres plantes comme le Cirse des Anglais, la Bruyère ciliée, la Bourdaine, la Bruyère à quatre angles, l'Ajonc nain ou la peu commune Serratule de Galice, etc. Les landes moyennement humides à sèches sont généralement colonisées par la Brande, l'Ajonc d'Europe, l'Avoine de Thore, la Bruyère cendrée, la Callune (Le Pas du Bros, Potager de Cassy). Les eaux faiblement courantes des cours d'eau (Ruisseau de Lanton, d'Harbaris, Berle de Cassy) abritent des herbiers aquatiques à Potamot à feuilles de Renouées et Scirpe flottant. Sur le littoral, les berges sont souvent colonisées par le Faux cotonnier, plante exotique envahissante.



Végétations des bords des eaux acides et pauvres avec le Souchet jaunâtre et la Massette à larges feuilles (Étangs des Landes de Mouchon)



Landes humides à Molinie bleue sous couvert de pinède peu densifiée de Pin maritime (Le Pas du Bros)

## Pelouses sableuses

Dispersées sur l'ensemble de la commune, les pelouses sableuses se développent au sein même du tissu urbain (Lanton, Taussat, Cassy, Jaussonne, etc.) ainsi qu'en bordure de pistes forestières, pistes cyclables et routes (pare-feux fauchés ou étrépis, etc.). Souffrant de leur apparence paysagère faussement monotone, les pelouses abritent une importante diversité d'espèces dont certaines sont rarissimes. A titre d'exemple les pelouses dont les sables sont plus ou moins stabilisés sont favorables à l'Hélianthème taché, à la Jasione des montagnes, au Lupin à feuilles étroites, à l'Orchis bouffon, à la Mibora naine, à l'Ornithope cultivé ou comprimé ainsi qu'au Silène de Porto (La ferme de Taussat, Lenan, etc.).

Les pelouses sèches aux sables mobiles sont caractérisées par plusieurs plantes (Canche blanchâtre, Astérocarpe pourpré, Agrostis élégant, etc.). La commune totalise un certain nombre de pelouses sableuses et landes rases temporairement humides à Romulée bulbeuse, une petite iridacée protégée en Aquitaine à floraison printanière (Les Bruyères, Laiguilley, Landes du Capitaine).

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Rossolis à feuilles rondes**  
(*Drosera rotundifolia*)



**Grassette du Portugal**  
(*Pinguicula lusitanica*)



**Silène de Porto**  
(*Silene portensis*)



**Agrostis élégant**  
(*Neoschischkinia elegans*)



**Romulée bulbeuse**  
(*Romulea bulbocodium*)



**Lupin à feuilles étroites**  
(*Lupinus angustifolius*)



**Zostère naine**  
(*Zostera noltii*)



**Rossolis à feuilles intermédiaires**  
(*Drosera intermedia*)

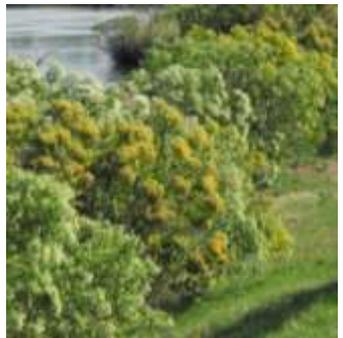
## Plantes exotiques



**Érable negundo**  
(*Acer negundo*)



**Renouée du Japon**  
(*Reynoutria japonica*)



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Spartine anglaise**  
(*Spartina anglica*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼☼
<i>Acer negundo</i>	☼☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Spartina anglica</i>	☼☼
<i>Bothriochloa barbino dis</i>	☼
<i>Bromus catharticus</i>	☼
<i>Crocosmia x crocosmiiflora</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Reynoutria japonica</i>	☼☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼☼
<i>Yucca gloriosa</i>	☼
<i>Dichanthelium acuminatum var. implicatum, etc.</i>	☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Agrostis tenerima</i>	☼☼
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Drosera rotundifolia</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Zostera noltii</i>	☼☼
<i>Narcissus bulbocodium</i>	☼☼
<i>Pinguicula lusitanica</i>	☼☼
<i>Lupinus angustifolius</i>	☼☼
<i>Allium ericetorum, etc.</i>	☼☼
<i>Dactylo rhiza maculata</i>	☼☼
<i>Silene portensis, etc.</i>	☼☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée  
☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante protégée

# LE BARP

Département : Gironde

Situation : plateau landais

Superficie : 107.32 km<sup>2</sup>



N 44° 36' 25"  
W 0° 46' 00"

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Bordée sur sa partie est par les landes de Bordeaux, Le Barp fait partie intégrante de l'aire biogéographique des Landes de Gascogne. Le paysage communal est majoritairement représenté par la culture du Pin maritime et du maïs développée sur d'anciennes landes. Sèches ou humides, les landes composent une grande part du patrimoine végétal du Barp. On retrouve parmi les landes, boisements, fourrés et pelouses naturelles plusieurs plantes patrimoniales ou plus courantes qui font la richesse de la commune. Les prospections floristiques menées sur ces milieux ont permis la collecte de près de 1 000 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Landes et fourrés humides

La vaste entité éco-paysagère que forment les landes se décline en milieux présentant des faciès bien distincts selon le taux d'humidité et leur richesse en éléments nutritifs. La lande humide répartie notamment le long des pistes forestières, bordures de routes ou sous le couvert de pinèdes dévoile la floraison printanière de la Trompette de Méduse, un narcisse sauvage peu commun sur le territoire français (Le Barbareau – piste forestière de Tournebride, etc.). Les fossés et zones humides tourbeuses à sablonneuses peuvent être colonisés par de petites plantes annuelles à vivaces tels le Rossolis à feuilles intermédiaires, la Cicendie fluette, la Cicendie filiforme, l'Ilécèbre verticillé, la Radiole faux lin, la Lobélie brûlante (Sarroc du Can – piste de Longwy, Guillaume, etc.).



Ancienne pinède présentant une lande humide à Molinie bleue en sous-bois (Guillaume)

La lande et les fourrés humides constituent des milieux de prédilection pour l'Agrostide à soies, la Brande, la Pédiculaire des bois, l'Ajonc nain, la Bruyère à quatre angles, la Bruyère ciliée, la Molinie bleue et parfois la rare Gentiane pneumonanthe.

D'anciennes zones humides en cours de fermeture sont colonisées par la Bourdaine, le Millepertuis d'eau, l'Écuelle d'eau, l'Agrostide stolonifère et le Scirpe à nombreuses tiges (Lagune de Salous, etc.). Les fossés et cours d'eau présentent l'Ache inondée, le Scirpe flottant ou la Véronique à écussons (Les Troudes – Craste des Gouaches, etc.).



Lande humide fauchée de bord de route à Agrostide à soies, Brande et Ajonc nain

## Pelouses sableuses

Le plateau landais est caractérisé par la nature naturellement sableuse, pauvre et acide de ses sols. En situation sèche, les conditions sont favorables au développement d'une flore rase caractéristique des pelouses. Dans les cas où une gestion de fauche ou d'étrépage est pratiquée, les sables remobilisés sont colonisés par une végétation éparse composée de plantes pionnières dont la Canche blanchâtre, le Catapode des graviers, la Corrigiole des grèves (CEA – Les Troudes, Piste de la rouille l'Aygue Jitte, etc.). Dans des conditions où les sables sont plus stables et tassés, la flore des pelouses s'enrichit en nombre d'espèces. On retrouve alors tout un cortège de légumineuses (Trèfle des champs, Héliantheme taché, Ornithope

délicat, Jasione des montagnes, Vulpie faux brome, Trèfle enterreur, Petite oseille, etc. D'autres plantes patrimoniales comme la Linaire de Pélissier ou le Lotier velu sont également présentes dans ces milieux. Ces pelouses naturelles sont remarquables par les floraisons spectaculaires qui se succèdent à chaque saison.

En l'absence de gestion, la pelouse se ferme progressivement et évolue vers la lande sèche à Bruyère cendrée, Callune, Agrostide capillaire, Héliantheme faux alysson, Fougère aigle, Solidage verge-d'or et Ajonc d'Europe.

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Ail des bruyères**  
(*Allium ericetorum*)



**Cicendie filiforme**  
(*Cicendia filiformis*)



**Canche blanchâtre**  
(*Corynephorus canescens*)



**Campanille à feuilles de lierre**  
(*Wahlenbergia hederacea*)



**Gentiane pneumonanthe**  
(*Gentiana pneumonanthe*)



**Trompette de méduse**  
(*Narcissus bulbocodium*)



**Linaire de Pélissier**  
(*Linaria pelisseriana*)



**Rossolis à feuilles intermédiaires**  
(*Drosera intermedia*)

## Plantes exotiques



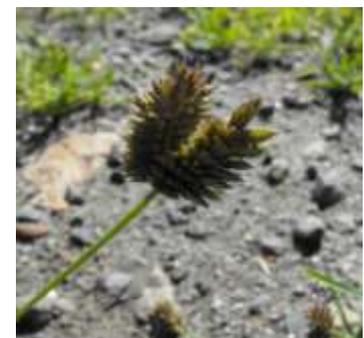
**Chêne rouge d'Amérique**  
(*Quercus rubra*)



**Jussie à grandes fleurs**  
(*Ludwigia grandiflora*)



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)



**Éleusine à deux épis**  
(*Eleusine tristachya*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

### Plantes exotiques envahissantes

<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Chenopodium ambrosioides</i>	☼
<i>Conyza bonariensis</i>	☼
<i>Conyza canadensis</i>	☼
<i>Eleusine tristachya</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	☼
<i>Gnaphalium americanum</i>	☼
<i>Ludwigia grandiflora</i>	☼☼
<i>Paspalum dilatatum</i>	☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼
<i>Quercus rubra</i>	☼☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Senecio inaequidens</i>	☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Symphyo trichum squamatum</i>	☼
<i>Dichantheium acuminatum var. implicatum, etc.</i>	☼

### Plantes emblématiques et patrimoniales

<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	☼☼
<i>Linaria pelisseriana</i>	☼☼
<i>Sphagnum subnitens</i>	☼☼
<i>Narcissus bulbocodium</i>	☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle    ☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée    ☼☼☼ Plante protégée

# LE TEICH

Département : Gironde

Situation : delta de l'Eyre et plateau landais

Superficie : 87.08 km<sup>2</sup>



## Une mosaïque de milieux diversifiés

Située en plein cœur du delta et limitée au Nord-Est par la LEyre, Le Teich jouit d'un patrimoine écologique diversifié. Cette configuration atypique où règne un paysage littoral baigné par les eaux saumâtres nées de l'union entre les eaux océaniques et les eaux douces de la Leyre est contrebalancé -vers l'intérieur des terres - par l'immensité du plateau landais qui déploie les landes converties par l'homme à l'exploitation du Pin maritime. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de près de 4 200 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Domaines endigués de la zone deltaïque

Parcouru par un réseau d'esteys et de chenaux, l'Eyre s'immisce dans les moindres recoins pour déverser ses eaux dans le bassin d'Arcachon. Alors que les zones les plus halines sont colonisées par la végétation de prés salés (Aster maritime, Obione faux-pourpier, Salicorne pérenne, etc.), le Roseau commun érigé sur les berges baignées par l'eau saumâtre forme un véritable écran végétal en compagnie du Sénéçon aquatique, de la Cochléaire d'Angleterre et parfois de l'Œnanthe safranée (L'Eyrotte, le Bras du Teich, l'Eyre du Teich, etc.). Gagnés sur d'anciens prés salés au moyen de fortes digues, les domaines endigués dont les bosses sont converties en prairies pâturées ou fauchées présentent une flore particulière bien différente des prairies humides du val de



Prairie pâturée de domaine endigué présentant une flore prairiale adaptée aux milieux saumâtres (Trèfle maritime, Trèfle porte fraise, etc.)  
(Les Grands Prés du Teich)

l'Eyre. On note la présence d'espèces prairiales adaptées au sel tels le Trèfle faux Pied d'oiseau, le Trèfle maritime, le Trèfle porte fraise, la Lepture raide, l'Orge faux seigle, l'Œnanthe à feuilles de Silaüs, etc. (Domaine de Bayonne, Domaine du Fleury, Grands Prés du Teich, Boucolle). De rares parcelles encore connectées à la Leyre abritent des cortèges singuliers avec le Jonc de Gérard, le Troscart maritime, le Samole de Valerand ou le Jonc des chaisiers (Domaine du Fleury). Les eaux saumâtres de profonds, réservoirs, fossés et lacs de tonnes sont colonisées par les herbiers aquatiques patrimoniaux de Zannichellie pédicellée, de Ruppie maritime et de Chara connivent.



Les bras du delta sont baignés par les eaux ferrugineuses de la Leyre. Les berges sont colonisées par le Roseau commun en mélange avec la flore des milieux saumâtres (Bras de l'Eyre)

## Val de l'Eyre

Le profil plan et élargi de la zone aval de la Leyre est favorable à l'expansion des eaux sur l'ensemble du lit majeur (secteur de Lamothe, Fontaine Saint-Jean,). Les boisements marécageux mixtes souvent envahis par l'Érable negundo constituent un milieu de prédilection pour de nombreuses plantes patrimoniales. Lors des crues hivernales, la base de certains troncs d'aulnes, saules, chênes pédonculés ou frênes à feuilles étroites est immergée l'espace de quelques semaines. A la belle saison, lorsque les eaux se retirent, la base des troncs moussus dévoile une mousse endémique du val de l'Eyre, la Fontinale chevelue, plante rarissime dont le val de l'Eyre héberge les seules stations françaises.

Plus en hauteur, l'un des plus grands lichens de France, le Lichen pulmonaire, croît fixé aux troncs de Chêne tauzin ou de Chêne pédonculé (Les Plassots). Les dépressions où l'eau stagne de manière prolongée sont propices à plusieurs espèces d'hépatiques et de sphaignes (Riccie des flots, Sphaigne des marais, etc.).

Les bras morts (Berle du Tchan), étangs et plans d'eau (Lescarret, etc.) sont régulièrement envahis par les plantes exotiques envahissantes tels les Jussies ou le Myriophylle du Brésil, formant par endroits des peuplements exclusifs.

# Plantes emblématiques et patrimoniales



**Trèfle faux Pied d'oiseau**  
(*Trifolium ornithopodioides*)



**Fontinale chevelue**  
(*Dichelyma capillaceum*)



**Lichen pulmonaire**  
(*Lobaria pulmonaria*)



**Agrostis élégant**  
(*Neoschischkinia elegans*)



**Ruppie maritime**  
(*Ruppia maritima*)



**Trompette de Méduse**  
(*Narcissus bulbocodium*)



**Zannichellie des marais**  
(*Zannichellia palustris*  
subsp. *pedicellata*)



**Scirpe nain**  
(*Eleocharis parvula*)

# Plantes exotiques



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Érable negundo**  
(*Acer negundo*)



**Jussie à grandes fleurs**  
(*Ludwigia grandiflora*)



**Myriophylle du Brésil**  
(*Myriophyllum aquaticum*)

# Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Acer negundo</i>	☼☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Spartina anglica</i>	☼
<i>Coryza bonariensis</i>	☼
<i>Crocosmia xrococsmiiflora</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Gnaphalium americanum</i>	☼
<i>Symphotrichum squamatum</i>	☼
<i>Lepidium squamatum</i>	☼
<i>Ligustrum lucidum</i>	☼
<i>Ludwigia grandiflora</i>	☼☼
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	☼☼
<i>Paspalum dilatatum</i>	☼
<i>Paspalum distichum</i>	☼☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼
<i>Platanus x hispanica</i>	☼
<i>Quercus rubra</i>	☼
<i>Reynoutria japonica</i>	☼☼
<i>Robinia pseudoacacia, etc.</i>	☼☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Dichelyma capillaceum</i>	☼☼☼
<i>Agrostis tenerrima</i>	☼☼☼
<i>Oenanthe silaifolia</i>	☼☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼☼
<i>Ruppia maritima</i>	☼☼☼
<i>Trifolium ornithopodioides</i>	☼☼☼
<i>Zannichellia palustris subsp. pedicellata</i>	☼☼☼
<i>Jacobaea erratica</i>	☼☼☼
<i>Eleocharis parvula</i>	☼☼☼
<i>Narcissus bulbocodium, etc.</i>	☼☼☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée

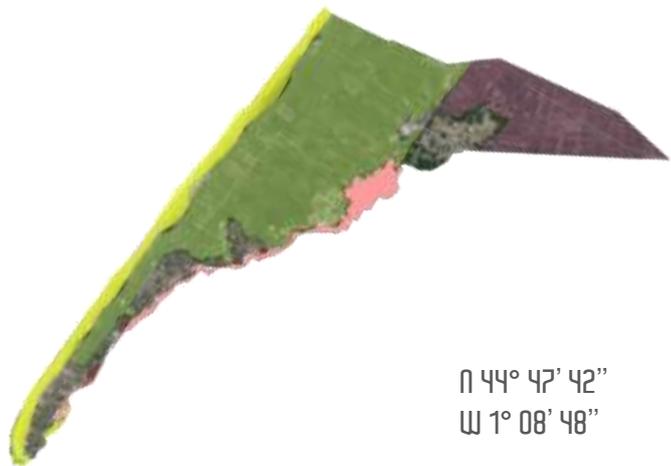
☼☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼☼ Plante protégée

# LÈGE-CAP FERRET

Département : Gironde

Situation : littoral et cordon dunaire

Superficie : 93.62 km<sup>2</sup>



N 44° 47' 42''

W 1° 08' 48''

## Une mosaïque de milieux diversifiés

La presqu'île de Lège-Cap Ferret s'immerge telle une langue de sable à l'interface entre les eaux tumultueuses de l'Atlantique et les eaux calmes du bassin d'Arcachon. Située sur l'aire limite de répartition du Chêne liège, la commune jouit d'un patrimoine floristique essentiellement littoral, mais aussi de richesses floristiques moins connues dans les zones humides, landes, et dunes de l'intérieur des terres. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de près de 2 500 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Cordon dunaire et plages de sable

Le cordon dunaire exposé en façade atlantique concentre plusieurs enjeux floristiques. Les sables mobiles de la dune blanche abritent parmi l'Oyat, l'Euphorbe maritime, le Gaillat des sables, le Chardon maritime ou le Liseron des dunes, des stations de Linaire à feuilles de thym, espèce endémique de nos côtes (Dunes du Truc vert, de l'Oranger, du Guagnet, le Grand Crohot, etc.) ou encore du remarquable *Diotis* maritime.

Plus en retrait, les sables stabilisés de la dune grise déploient sous le feuillage cendré de l'Armoise de Lloyd et de l'Immortelle des dunes, la floraison du Silène de Porto, la Canche blanchâtre et la Laïche des sables.



La Conche Mimbeau est une avancée de sable colonisée par le Yucca et par les espèces sabulicoles du littoral (Silène de Porto, Tétragone, Silène conique, Canche blanchâtre, Chardon des dunes, etc.)

La zone de contact entre la dune et le haut schorre de la Réserve naturelle des prés salés d'Arès et de Lège compte un certain nombre de plantes menacées tels le Silène de Corse, le Scirpe incliné ou la Spergulaire de Heldreich. Les dunes boisées à Chêne vert, Arbousier et Polypode commun constituent la limite d'aire de répartition du Chêne liège.

Certains sites remarquables sur le plan floristique et paysager comptent parmi leur flore un certain nombre d'espèces exotiques tels l'Euphorbe à feuilles de renouées, le Mimosa, la Spartine bigarrée ou le Yucca (Conche Mimbeau, etc.). Leur impact sur la flore semble être localement limité mais nécessite d'être mesuré sur le long terme.



Le cordon dunaire s'étend le long de la façade atlantique. Au 1<sup>er</sup> plan : dune blanche à Oyat. Au 2<sup>nd</sup> plan : dune grise et lette à Immortelle des dunes. En arrière plan : forêt de protection. (Le Grand Crohot)

## Milieux humides et cours d'eau

Achevant sa course dans les prés salés d'Arès-Lège, le canal des étangs draine les étangs arrière-littoraux médocains en s'immiscant à travers le massif forestier d'arrière-dune. Les cours d'eau et fossés souvent en eau abritent le Potamot à feuilles de renouées, le Potamot nageant, le Nénuphar blanc. Les berges sableuses comptent la Laïche à trois nervures, le Lycope d'Europe, ou la Petite douve (Dune de Campagne, etc.). Certains marais et étangs aux eaux naturellement acides et pauvres en ressources nutritives sont colonisés par des fourrés de Piment royal, Jonc-des-chaisiers, Petite utriculaire ou Utrriculaire citrine (Marais de la lède des Agaçats, étang de Lartigot, lagune du Belvédère, etc.).

Les réservoirs de l'ancien camping de Piraillan présentent un certain nombre d'espèces méditerranéennes ou exotiques (Urosperme de Daléchamps, Hédipnois polymorphe, Coquelicot douteux, Camphrier, Ail cilié, etc.). Il convient de noter le caractère patrimonial des prés salés dont les vases salées de la slikke sont colonisées par les herbiers de Zostère naine puis progressivement - de la haute slikke jusqu'au bas schorre - par les herbiers de Spartine maritime, anglaise ou bigarrée et par les Salicornes annuelles (prés salés d'Arès-Lège, Jane de Boy, La Conche, Anse de Claouey, Anse du Sangla). La bibliographie et les herbiers témoignent de la présence ancienne du *Statice* de Duby, une plante endémique d'Aquitaine, malheureusement aujourd'hui disparue.

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Silène de Porto**  
(*Silene portensis*)



**Linaire à feuilles de Thym**  
(*Linaria thymifolia*)



**Diotis maritime**  
(*Achillea maritima*)



**Isoète épineux**  
(*Isoetes histrix*)



**Silène de Corse**  
(*Silene laeta*)



**Utriculaire citrine**  
(*Utricularia australis*)



**Silène conique**  
(*Silene conica*)



**Petite utriculaire**  
(*Utricularia minor*)

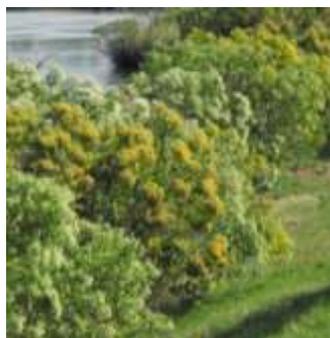
## Plantes exotiques



**Mimosa**  
(*Acacia dealbata*)



**Yucca**  
(*Yucca gloriosa*)



**Faux cotonnier**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Jussie**  
(*Ludwigia peploides*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	☼☼
<i>Erigeron flo ribundus</i>	☼
<i>Carpobrotus edulis</i>	☼
<i>Conyza bonariensis</i>	☼
<i>Conyza canadensis</i>	☼
<i>Egeria densa</i>	☼
<i>Euphorbia polygonifolia</i>	☼
<i>Lagarosiphon major</i>	☼☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Paspalum dilatatum</i>	☼
<i>Paspalum distichum</i>	☼
<i>Solanum chenopodioides</i>	☼
<i>Solanum laciniatum</i>	☼
<i>Soliva pterosperma</i>	☼
<i>Spartina anglica</i>	☼☼
<i>Spartina versicolor</i>	☼
<i>Sporobolus indicus, etc.</i>	☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	☼☼
<i>Isoetes histrix</i>	☼☼
<i>Linaria arenaria</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Silene portensis</i>	☼☼
<i>Utricularia australis</i>	☼☼
<i>Salicornia procumbens var. stricta</i>	☼☼
<i>Sonchus oleraceus</i>	☼☼
<i>Linaria arenaria</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼
<i>Narcissus bulbocodium, etc.</i>	☼

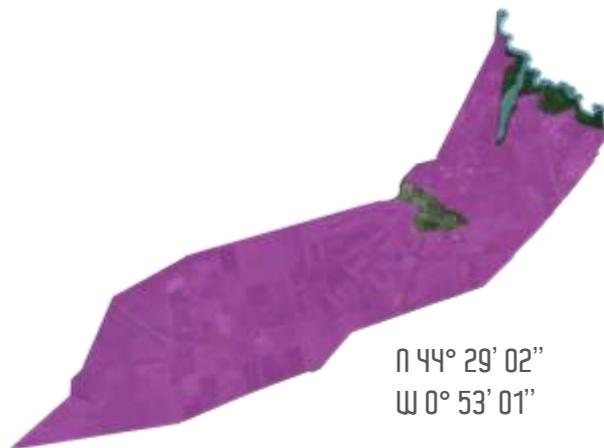
- ☼ Plante exotique envahissante potentielle      ☼☼ Plante patrimoniale  
 ☼☼ Plante exotique envahissante avérée      ☼☼☼ Plante protégée

# LUGOS

Département : Gironde

Situation : val de l'Éyre et plateau landais

Superficie : 62.14 km<sup>2</sup>



## Une mosaïque de milieux diversifiés

Située en plein cœur des landes girondines, Lugos marque sa limite Sud avec le département des Landes. Bordée dans sa partie Est par le cours sinueux de Leyre, Lugos recense plusieurs zones humides dont l'étang du Bran et l'étang du Martinet sont d'illustres exemples. Sèches ou humides, les landes composent une grande part du patrimoine végétal de la commune. A noter que ces dernières sont, à ce jour, majoritairement converties en cultures pinicoles. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de plus de 1 200 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Landes sèches et landes humides

Composante essentielle des Landes de Gascogne dont Lugos fait partie intégrante, les landes sont réparties sous le couvert des peuplements forestiers de Pin maritime, ainsi que le long des bords de routes et pistes forestières fauchées où l'on retrouve un certain nombre d'espèces à enjeux. On distingue classiquement la lande sèche et la lande humide. Tandis que la première est caractérisée par une alimentation en eau lacunaire et par un couvert végétal plus épars, la seconde plus humide présente un tapis végétal beaucoup plus dense et diversifié. Les espèces de la lande sèche sont la Callune, la Bruyère cendrée, l'Héliantheme faux-alysson, la Sabline des montagnes, ou encore la Potentille des montagnes.



Berne fauchée présentant sur la partie supérieure de la craste des végétations caractéristiques de la lande humide dont l'Ail des bruyères (à droite) (route de Ferrier)

Les sables, de certains sites étrepés et ouverts s'apparentant à la pelouse sèche révèlent une espèce rarissime pour la France, la Linaire de Sparte. Plus diversifiée, la lande humide parfois dominée par la Molinie bleue concentre des plantes à enjeux dont l'Ail des bruyères et la Trompette de méduse, deux plantes bulbeuses à floraison remarquable dont Lugos réunit des populations de taille importante (route de Ferrier, route de Gayac, Jean de Peyre, le Tertre Peltier, etc.). On trouve également sur les bernes fauchées l'Ajonc nain, la Bruyère ciliée, la Bourdaine, la Bruyère à quatre angles, le Choin noirâtre, le Carvi verticillé, la Serratule de Galice, l'Agrostide à soies, la Laîche à tiges basses (Brana, craste Neuve, etc.).



Lande humide à Ajonc nain et Callune à son optimum de floraison (Craste Neuve)

## Vallée de la Leyre et milieux humides

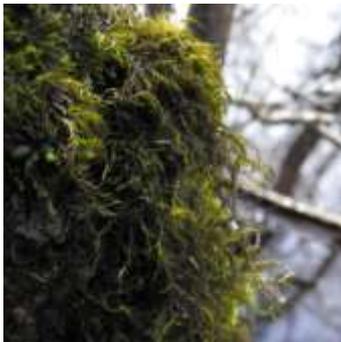
De nombreux cours d'eau sillonnent la commune de Lugos pour se déverser dans la Leyre (Ruisseau du Moulin de Lugos, Ruisseau de la Forge, Craste de Montespiou, Craste du Chirurgien, etc.).

Les vastes zones marécageuses du Vieux Lugo constituent un écosystème remarquable au niveau national, marqué notamment par l'épicentre des populations d'une plante rarissime en France, la Fontinale chevelue, mais aussi par de nombreuses autres espèces patrimoniales, dont l'Hottonie des marais ou le Flûteau nageant.

L'étang du Bran et du Martinet abrite une riche diversité de mousses et de plantes à fleurs comme la Campanille à feuilles de lierre, la Sphaigne denticulée ou la Sphaigne des marais, (Tourbière et craste du Chirurgien, etc.).

Les zones en eaux ou temporairement exondées recèlent l'Illécèbre verticillé, la Cicendie fluette, le Potamot à feuilles de Renouée, la Petite Scutellaire ou la Jussie des marais (Fossé des Espiets, la Craste Neuve). On notera la présence de la Spiranthe d'automne, une orchidée patrimoniale dans le secteur de Brana.

## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Fontinale chevelue**  
(*Dichelyma capillaceum*)



**Flûteau nageant**  
(*Luronium natans*)



**Ail des bruyères**  
(*Allium ericetorum*)



**Trompette de méduse**  
(*Narcissus bulbocodium*)



**Linaire de Sparte**  
(*Linaria spartea*)



**Spiranthe d'automne**  
(*Spiranthes autumnalis*)



**Laïche fausse brize**  
(*Carex pseudobrizoides*)



**Serratule de Galice**  
(*Serratula tinctoria* subsp. *seoanei*)

## Plantes exotiques



**Aponogéon à deux épis**  
(*Aponogeton distachyos*)



**Élodée crépue**  
(*Lagarosiphon major*)



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)



**Montbrétia**  
(*Crocasmia x crocosmiiflora*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

### Plantes exotiques envahissantes

<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Aponogeton distachyos</i>	☼☼
<i>Bidens frondosa</i>	☼
<i>Crocasmia x crocosmiiflora</i>	☼
<i>Gnaphalium falcatum</i>	☼
<i>Lagarosiphon major</i>	☼
<i>Parthenocissus inserta</i>	☼☼
<i>Platanus x hispanica</i>	☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Sporobolus indicus, etc.</i>	☼

### Plantes emblématiques et patrimoniales

<i>Dichelyma capillaceum</i>	☼☼
<i>Carex pseudo-brizoides</i>	☼☼
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Hypericum linariifolium</i>	☼☼
<i>Linaria spartea</i>	☼☼
<i>Luronium natans</i>	☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée

☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante protégée

# MARCHEPRIME

Département : Gironde

Situation : plateau landais

Superficie : 24.56 km<sup>2</sup>



N 44° 41' 36''  
W 0° 51' 13''

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Située à mi-chemin entre la ville de Bordeaux et le bassin d'Arcachon, Marcheprime est représentée par son massif forestier essentiellement valorisé par la culture du Pin maritime. On évalue le recouvrement forestier à plus de 80 % de la surface communale. Les landes et zones humides ponctuant le territoire (bermes routières, réseau de crastes, sous-bois, etc.) concentrent plusieurs enjeux floristiques. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de plus de 500 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Landes sèches et humides

Les landes sont en majeure partie développées sous le couvert forestier des pinèdes exploitées. Selon la nature du substrat et de l'alimentation hydrique et nutritive, on retrouve la lande sèche dont les espèces caractéristiques sont l'Hélianthème faux-alysson, la Bruyère cendrée, le Siméthys de Mattiazzi, la Sabline des montagnes, la Callune ou encore la Potentille des montagnes (Cimetière, Le Pujoulet, etc.). Les parties les plus sèches peuvent présenter un faible couvert végétal dominé par certaines mousses et lichens. Ces landes peuvent se retrouver sous les boisements mixtes composés de Pin maritime, de Chêne pédonculé et parfois de Chêne Tauzin.



Fossé sableux à tourbeux propice au développement du Rossolis à feuilles rondes et du Rossolis à feuilles intermédiaires (Piste de Pujaugut)

Les landes humides bénéficiant d'une alimentation hydrique plus régulière (landes pouvant subir des inondations temporaires) peuvent être colonisées par des espèces arbustives ou arborées dont le Boulot verruqueux, la Bourdaine, le Tremble ou le Saule cendré. La strate basse dite herbacée est généralement composée de Molinie bleue, de Bruyère ciliée, de Bruyère à quatre angles, etc. Nous noterons la présence de quelques plants d'Aronie à feuilles d'arbusier (pinède du cimetière), arbuste nord-américain dont l'expansion rapide sur les communes voisines suite aux coupes rases forestières présente une menace d'envahissement potentiel à moyen terme.



Pinède exploitée sous laquelle se développe la lande moyennement humide à Molinie bleue (Cimetière de Marcheprime)

## Lagunes et milieux humides

Le réseau de crastes et de pistes forestières régulièrement fauchées abrite un certain nombre d'espèces adaptées à ces zones ouvertes, pauvres en ressources nutritives et humides. Parmi celles-ci nous retrouvons le Mouron délicat, l'Agrostide stolonifère, l'Agrostide canine et la Potentille dressée. Les zones plus humides longuement inondées comptent le Scirpe flottant, le Jonc bulbeux, la Baldellie fausse renouée, le Potamot à feuilles de renouée, l'Ache inondée, la Petite douve, le Millepertuis des marais ou l'Écuelle d'eau (Ruisseau de la Possession, etc.).

Les travaux de drainage trop intenses, la dégradation de la qualité des eaux ou la conversion en plantations représentent les menaces principales pesant sur le bon état de conservation des lagunes et *in extenso* sur les fonctions écologiques dispensées par les zones humides.

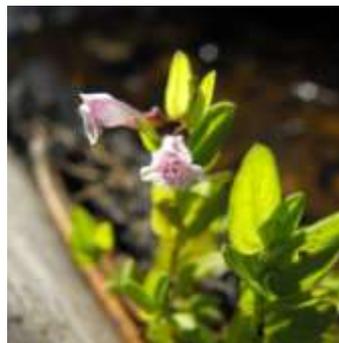
## Plantes emblématiques et patrimoniales



**Rossolis à feuilles rondes**  
(*Drosera rotundifolia*)



**Trompette de Méduse**  
(*Narcissus bulbocodium*)



**Petite scutellaire**  
(*Scutellaria minor*)



**Sérapias langue**  
(*Serapias lingua*)



**Hélianthème faux-alysson**  
(*Cistus lasianthus* subsp. *alyssoides*)



**Mouron délicat**  
(*Lysimachia tenella*)



**Bruyère à quatre angles**  
(*Erica tetralix*)



**Rossolis à feuilles intermédiaires**  
(*Drosera intermedia*)

## Plantes exotiques



**Aronie à feuilles d'arbousier**  
(*Aronia arbutifolia*)



**Teinturier**  
(*Phytolacca americana*)



**Panic à feuilles en rosette**  
(*Dichanthelium acuminatum* var. *implicatum*)



**Campylopus**  
(*Campylopus introflexus*)

## Focus sur quelques enjeux floristiques

### Plantes exotiques envahissantes

<i>Aronia arbutifolia</i>	☼
<i>Gnaphalium americanum</i>	☼☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼☼
<i>Dichanthelium acuminatum</i> var. <i>implicatum</i>	☼☼
<i>Campylopus introflexus</i> , etc.	☼☼

### Plantes emblématiques et patrimoniales

<i>Drosera intermedia</i>	☼☼☼
<i>Drosera rotundifolia</i>	☼☼☼
<i>Narcissus bulbocodium</i>	☼☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée

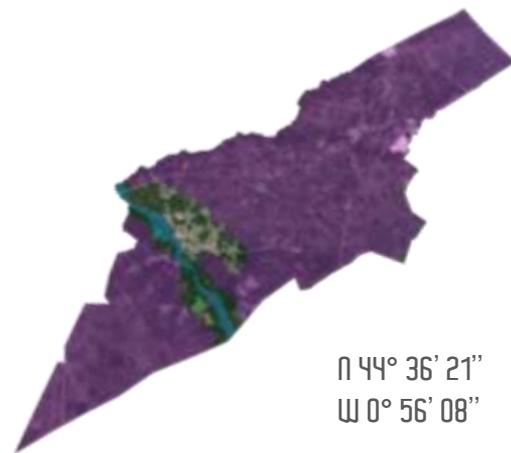
☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante protégée

# MIOS

Département : Gironde

Situation : val de l'Éyre et plateau landais

Superficie : 137.41 km<sup>2</sup>



N 44° 36' 21''  
W 0° 56' 08''

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Figurant parmi les communes du plateau landais traversées par la Leyre, Mios est parcourue par un réseau hydrographique secondaire bien marqué dont le Lacanau de Mios représente l'affluent principal. Cette configuration est propice à l'alimentation de zones humides connectées à ces cours d'eau. Le plateau landais exploité pour la sylviculture du Pin maritime est cheminé par un nombre important de crastes et pistes forestières, au bord et dans lesquelles se développent des végétations singulières. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de plus de 3 800 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Prairies et pelouses du plateau landais

Vestiges d'un patrimoine agropastoral passé, les prairies de fonds de vallées ponctuent le bord de certains cours d'eau (Pas de l'âne, Lacanau de Mios, Paulon, Les Houns, etc.). Ces prairies ont pour principale caractéristique d'être connectées à un cours d'eau (Éyre, Lacanau, Sayé, Surgenne, etc.), qui, lors de périodes de crues sort de son lit pour inonder les parcelles périphériques. Leur abandon progressif amorcé par la déprise agricole de l'après-guerre a entraîné un déclin important du nombre de prairies sur le territoire. A ce jour, les prairies gérées par des pratiques de fauche ou de pâturage abritent des cortèges floristiques particuliers parfois proches des bas-marais acides tels le Carvi verticillé, le Jonc à tépales aigus, la Scorzonère humble, la Stellaire à feuilles de graminée, la

Houlque laineuse, le Silène fleur de coucou, la Renoncule rampante, le Brome mou, l'Agrostide des chiens, etc. Certaines prairies peuvent présenter des espèces patrimoniales (Campanille à feuilles de lierre, etc.). Les travaux d'assainissement des parcelles (drainage) et l'abandon des pratiques agropastorales menacent ces milieux de fermeture. Certaines pelouses rases, acides et pauvres en ressources nutritives et bénéficiant d'une inondation épisodique (camping municipal, etc.) abritent des stations du rare Isoète épineux, fougère remarquable à l'échelle nationale et de Romulée. Les pelouses plus sèches non ou moins longuement inondées présentent le Trèfle à fleurs penchées, le Nard raide, le Lotier velu, etc. (Le Petit Caudos, Reqaneau).



Pelouse sableuse rase, humide, temporairement inondée par la Leyre favorable à l'Isoète épineux (camping municipal)



Vastes prairies humides de fauche connectées au Lacanau de Mios (Les Houns)

## Zones humides de fond de vallée

Les zones humides connectées au réseau hydrographique concentrent un certain nombre d'espèces à enjeux. Les boisements marécageux composés d'Aulnes glutineux et de Saules roux bénéficiant d'inondations prolongées lors des crues de la Leyre abritent une mousse rarissime en Europe. La Fontinale chevelue se développe exclusivement à la base des troncs soumis à cette inondation prolongée (Moulin d'Arneyre, etc.). D'autres plantes comme le Flûteau nageant se plaisent dans les eaux stagnantes et marécages de la commune (Lacanau de Mios) et sont directement menacées par la pollution des eaux et les invasions végétales associées. Certains secteurs de boisements humides et tourbeux peuvent

être colonisés par l'Osmonde royale, le Piment royal, le Marisque (Pont-Neau, etc.). Les boisements plus secs à Chêne pédonculé et Chêne tauzin peuvent également abriter un des plus grands lichens de France sur leur tronc, le Lichen poumon protégé en Aquitaine (Moulin d'Arneyre). Dans un autre contexte, les landes humides (sous-bois de pinèdes, bords de pistes et pare-feux, partie supérieure de fossés humides et fauchés) concentrent d'importantes populations de Trompette de méduse et d'Ail des bruyères, deux plantes bulbeuses patrimoniales à floraison printanière (pour la première) et automnale (pour la seconde).

# Plantes emblématiques et patrimoniales



**Lichen pulmonaire**  
(*Lobaria pulmonaria*)



**Romulée bulbeuse**  
(*Romulea bulbocodium*)



**Fontinale chevelue**  
(*Dichelyma capillaceum*)



**Flûteau nageant**  
(*Luronium natans*)



**Isoète épineux**  
(*Isoetes histrix*)



**Trompette de méduse**  
(*Narcissus bulbocodium*)



**Trèfle à fleurs penchées**  
(*Trifolium cernuum*)



**Linaire de Pélissier**  
(*Linaria pelisseriana*)

# Plantes exotiques



**Cerisier tardif**  
(*Prunus serotina*)



**Élodée crépue**  
(*Lagarosiphon major*)



**Aronie à feuilles d'arbutier**  
(*Aronia arbutifolia*)



**Érable negundo**  
(*Acer negundo*)

# Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Ludwigia peploides</i>	☼☼
<i>Baccharis halimifolia</i>	☼☼
<i>Dichanthelium acuminatum var. implicatum</i>	☼
<i>Catalpa bignonioides</i>	☼
<i>Conyza bonariensis</i>	☼
<i>Conyza canadensis</i>	☼
<i>Crocsmia x crocosmiiflora</i>	☼
<i>Cyperus eragrostis</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Euphorbia maculata</i>	☼
<i>Quercus rubra</i>	☼
<i>Reynoutria japonica</i>	☼☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Sisyrinchium rosulatum</i>	☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Paspalum dilatatum</i>	☼
<i>Paspalum distichum, etc.</i>	☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼☼
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	☼☼☼
<i>Hypericum linariifolium</i>	☼☼☼
<i>Isoetes histrix</i>	☼☼☼
<i>Linaria pelisseriana</i>	☼☼☼
<i>Luronium natans</i>	☼☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼☼
<i>Allium ericetorum</i>	☼☼
<i>Nardus stricta, etc.</i>	☼☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle  
☼☼ Plante exotique envahissante avérée

☼☼☼ Plante patrimoniale  
☼☼ Plante protégée

# SAINT-MAGNE

Département : Gironde

Situation : plateau landais

Superficie : 82.66 km<sup>2</sup>



N 44° 31' 41"  
W 0° 39' 24"

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Saint-Magne est une commune située en plein cœur des landes girondines dont la partie Sud marque la limite avec le département des Landes. S'il fallait définir Saint-Magne par un habitat naturel, il s'agirait très probablement des lagunes. Ces curieuses lentilles d'eau vestiges des glaciations passées sont essentiellement concentrées sur la commune. Leur caractère atypique n'est pas seulement paysager mais aussi floristique. En effet, la flore qui s'y trouve revêt un caractère singulier. Les prospections floristiques menées sur les milieux naturels et semi-naturels de la commune ont permis la collecte de près de 2 500 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Lagunes

Les lagunes sont des plans d'eau de forme circulaire dont la genèse résiderait en la formation d'une lentille de glace piégée entre deux couches de sol, qui, lors du réchauffement a dégelé et laissé place à une dépression peu profonde.

La commune de Saint-Magne compte plusieurs dizaines de lagunes essentiellement concentrées sur les secteurs de l'Artigon, les Anguilleyrons, les Jourdanes, etc. Ces milieux d'une grande originalité abritent une flore singulière répartie en cercles concentriques selon le niveau d'eau.



Formation circulaire caractéristique des lagunes.

Les eaux peu profondes sont colonisées par les herbiers aquatiques d'Utrriculaire citrine (Lagune de l'Aouarsey)



Lagune dont les eaux pauvres et acides abritent le Nénuphar blanc, le Potamot à feuilles de Renouées et l'Utrriculaire citrine. (Lagune du Gât Mort)

## Landes et fourrés humides

Les landes se développent sous le couvert forestier et sur les abords des pinèdes gagnées sur les landes originelles. On les retrouve également le long des pistes et pare-feux forestiers (route d'Hostens, piste de la Hucau, etc.). La flore apparentée aux landes humides comporte plusieurs plantes rares ou patrimoniales tels la Gentiane pneumonanthe (Gât Mort, Lande des Terreys) ou l'Ail des bruyères. On retrouve sur les zones les plus ouvertes le Millepertuis couché, la Lobélie brûlante, le Jonc bulbeux, le Rossolis à feuilles intermédiaires et parfois au niveau des fossés et gouilles la Petite utriculaire.

On note également la présence envahissante du Millepertuis fausse gentiane, plante exotique qui se développe le long des pistes forestières fauchées.

Les landes humides progressivement boisées sont colonisées par la Bourdaine, le Saule et le Bouleau pubescent. Nous noterons la présence du Lichen pulmonaire dans certains boisements à Chêne pédonculé du Château de Saint-Magne. Ce secteur est fortement envahi par des peuplements denses et importants de Chêne rouge d'Amérique.

# Plantes emblématiques et patrimoniales



**Lichen pulmonaire**  
(*Lobaria pulmonaria*)



**Utriculaire citrine**  
(*Utricularia australis*)



**Petite utriculaire**  
(*Utricularia minor*)



**Rossolis à feuilles rondes**  
(*Drosera rotundifolia*)



**Gentiane pneumonanthe**  
(*Gentiana pneumonanthe*)



**Faux cresson de Thore**  
(*Caropsis verticillato-inundata*)



**Rhynchospore brun**  
(*Rhynchospora fusca*)



**Lycopode inondé**  
(*Lycopodiella inundata*)

# Plantes exotiques



**Chêne rouge d'Amérique**  
(*Quercus rubra*)



**Souchet robuste**  
(*Cyperus eragrostis*)



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)



**Sporobole tenace**  
(*Sporobolus indicus*)

# Focus sur quelques enjeux floristiques

## Plantes exotiques envahissantes

<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Bidens frondosa</i>	☼
<i>Conyza canadensis</i>	☼
<i>Cyperus eragrostis</i>	☼
<i>Hypericum gentianoides</i>	☼
<i>Lemna minuta</i>	☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼
<i>Quercus rubra</i>	☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Robinia pseudoacacia, etc.</i>	☼☼

## Plantes emblématiques et patrimoniales

<i>Drosera intermedia</i>	☼☼
<i>Drosera rotundifolia</i>	☼☼
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	☼☼
<i>Lycopodiella inundata</i>	☼☼
<i>Utricularia australis</i>	☼☼
<i>Caropsis verticillato-inundata</i>	☼☼
<i>Allium ericetorum, etc.</i>	☼
<i>Rhynchospora fusca</i>	☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle      ☼☼ Plante patrimoniale  
 ☼☼ Plante exotique envahissante avérée      ☼☼☼ Plante protégée

# SALLES

Département : Gironde

Situation : val de l'Éyre et plateau landais

Superficie : 137.98 km<sup>2</sup>



N 44° 33' 10''  
W 0° 52' 05''

## Une mosaïque de milieux diversifiés

Figurant parmi les communes traversées par la Leyre, la commune de Salles est bordée dans sa partie ouest par le département des Landes. L'Éyre confère à la commune un corridor écologique nourricier d'un vaste réseau de milieux humides composé de forêts marécageuses, de mares, de pelouses humides ou encore de prairies inondables de fond de vallée. Le plateau landais dévoile la lande parmi les boisements et cultures de Pin maritime qui composent une grande partie du paysage végétal de la commune de Salles. Les prospections engagées ont permis de recenser plus de 2 600 données floristiques.

Liste complète et actualisée des plantes observées sur la commune :

[WWW.OFSA.FR](http://WWW.OFSA.FR)

## Prairies humides et pelouses

Salles enregistre un certain nombre de prairies humides dont plusieurs sont encore inondées par l'affluent qui les borde. Elles présentent un intérêt patrimonial indéniable du fait des cortèges floristiques qu'elles abritent. Le Carvi verticillé, l'Agrostide des chiens, la Laïche hérissée, le Jonc à tépales aigus ou le Gaillet chétif sont d'illustres représentants de ces prairies longuement inondables et pauvres en éléments nutritifs. Les zones dépressionnaires (crastes, drains, etc.) plus longuement inondées dans l'année voire toujours en eau sont colonisées par une flore spécifique dont la Glycérie flottante, la Salicaire pourpier, la Petite douve ou la Callitriche des eaux stagnantes (Houmbille, Bas – le Bouchouet, Fourat – le Moulin de Débat, Le Martinet, Le Caplanne, Castandet, Le Béguey).



Craste tourbeuse inondée autour de laquelle se développe la lande humide à Molinie bleue, Bourdain et Brande.  
(Secteur de la Lande de Béguey)

Les prairies moins humides et non inondées sont colonisées par l'Agrostide capillaire, l'Achillée millefeuille, la Flouve odorante, le Lotier corniculé, etc.

À la différence des prairies, les pelouses naturelles sont composées de plantes pionnières, souvent annuelles formant une végétation rase et peu dense. La flore des pelouses les plus sèches sur sables meubles se compose de la Canche blanchâtre, de l'Astérocarpe pourpré ou de la Corrigiole des grèves. Les sables stabilisés des pelouses plus denses abritent le Nard raide, le Lotier velu, l'Orchis bouffon ou le Sérapias langue (Le Béguey, Larrieu, etc.).



Complexe de prairies humides connectées au ruisseau des Esclaures et pâturées par les ovins (Houmbille)

## Landes et zones humides du val de l'Éyre

Le long de leur cheminement à travers les sables acides des Landes de Gascogne, la Leyre et ses affluents alimentent un réseau de zones humides. Les forêts marécageuses qui jouxtent ces cours d'eau sont inondées en période de crues. Sous le couvert de l'Aulne glutineux, l'Osmonde royale, le Blechnum en épis, la Laïche paniculée, la Fougère femelle, le Dryoptéris dilaté, le Dryoptéris de Chartreuse ou la Luzule à fleurs nombreuses (Ruisseau des Esclaures, Pont de l'Éyre, Ruisseau de Mino, Ruisseau du Tronc, etc.). Nous noterons la présence d'un des plus grands lichens de France, le Lichen pulmonaire suspendu aux troncs de certains vieux chênes (Château de Salles, Pont de l'Éyre).

Les landes humides réparties sur l'ensemble du plateau landais (bords de pistes forestières, routes, voies cyclables, crastes etc.) sont favorables à deux plantes à bulbes patrimoniales dont le Sud-Ouest de la France abrite les populations majeures : la Trompette de Méduse et l'Ail des bruyères. On retrouve dans les landes plus humides la Grassette du Portugal souvent associée au Mouron délicat, la Narthécie des marais dans les zones les plus tourbeuses avec le Rossolis à feuilles rondes qui croît sur des coussins de sphaignes, le Rossolis à feuilles intermédiaires, la Laïche ponctuée, etc. Les bords de ruisseau révèlent la Campanille à feuilles de lierre ou encore la Scutellaire naine.

# Plantes emblématiques et patrimoniales



**Lichen pulmonaire**  
(*Lobaria pulmonaria*)



**Nard raide**  
(*Nardus stricta*)



**Ail des bruyères**  
(*Allium ericetorum*)



**Narthécie des marais**  
(*Narthecium ossifragum*)



**Rossolis à feuilles rondes**  
(*Drosera rotundifolia*)



**Trompette de méduse**  
(*Narcissus bulbocodium*)



**Grassette du Portugal**  
(*Pinguicula lusitanica*)



**Rossolis à feuilles intermédiaires**  
(*Drosera intermedia*)

# Plantes exotiques



**Robinier faux-acacia**  
(*Robinia pseudo-acacia*)



**Campylopus**  
(*Campylopus introflexus*)



**Aronie à feuilles d'arbutier**  
(*Aronia arbutifolia*)



**Ambroisie à feuilles d'armoise**  
(*Ambrosia artemisiifolia*)

# Focus sur quelques enjeux floristiques

Plantes exotiques envahissantes	
<i>Campylopus introflexus</i>	☼
<i>Bidens frondosa</i>	☼☼
<i>Bromus catharticus</i>	☼
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	☼
<i>Eleusine tristachya</i>	☼
<i>Erigeron sumatrensis</i>	☼
<i>Gnaphalium americanum</i>	☼
<i>Hypericum gentianoides</i>	☼
<i>Phytolacca americana</i>	☼
<i>Quercus palustris</i>	☼
<i>Robinia pseudoacacia</i>	☼☼
<i>Solanum sarachoides</i>	☼
<i>Sporobolus indicus</i>	☼
<i>Dichanthelium acuminatum</i> var. <i>implicatum</i>	☼
<i>Aronia arbutifolia</i>	☼
<i>Coronopus didymus</i>	☼
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> , etc.	☼☼

Plantes emblématiques et patrimoniales	
<i>Drosera intermedia</i>	☼☼☼
<i>Drosera rotundifolia</i>	☼☼☼
<i>Hypericum linariifolium</i>	☼☼☼
<i>Narthecium ossifragum</i>	☼☼☼
<i>Romulea bulbocodium</i>	☼☼☼
<i>Narcissus bulbocodium</i>	☼
<i>Nardus stricta</i>	☼
<i>Allium ericetorum</i> , etc.	☼

☼ Plante exotique envahissante potentielle ☼☼ Plante exotique envahissante avérée ☼☼☼ Plante patrimoniale ☼☼☼ Plante protégée

# NOTES

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.





LUGOS

ANDERNOS-LES-BAINS

LE BARP

SALLES

LE TEICH

MARCHEPRIME

GUJAN-MESTRAS

BELIN-BÉLIET

BIGANOS

LÈGE-CAP FERRET

ARCACHON

SAINT-MAGNE

LE TEICH

MIOS

AUDENGE

LANTON

ARÈS

